

# **Rôle et Culture des Chrétiens d'Orient**

par Christian Lochon

Membre du C.A. de l'œuvre d'Orient

Professeur à l'institut Ghazali

Ancien directeur des études du CHEAM

Académie des Sciences d'Outre-mer (séance du 13 mai 2005)

Dans ce Proche et Moyen Orient, si agité, si tourmenté, hâtivement analysé, les communautés chrétiennes demeurent précaires et parfois florissantes, quand elles ne sont pas sacrifiées. Autour de dix millions de chrétiens y habitent ; l'Egypte six millions, (10% de la population totale), le Liban (35%), la Syrie (6%) , la Jordanie (6%), la Palestine et Israël (4%), l'Irak (3%), la Turquie et l'Iran (0,2 %). En 1914, un sujet de l'Empire Ottoman sur quatre était chrétien. Le fléchissement de la natalité plus important chez les chrétiens que chez les musulmans, les tensions entre Etats, voire entre communautés confessionnelles (Chrétiens et Musulmans, Sunnites et Chiites), ethniques (Kurdes et Arabes, Turcs et Kurdes), ont entraîné une tendance à l'exode régional, d'abord, puis vers l'Europe, puis vers l'Amérique et l'Australie, sans espoir de retour. L'ignorance de la situation devenue tragique des Chrétiens au Proche-Orient, avait fait dire à René Khawam (1) dans son « Univers Culturel des Chrétiens d'Orient » : « On connaît mieux les Aztèques que les Chrétiens d'Orient », même si le Patriarche Maronite du Liban a été reçu en visite officielle en France et toujours cette année, le Patriarche Chaldéen d'Irak à l'Elysée avant qu'ils ne le soient à la Maison Blanche . D'autre part comme l'a rappelé Bernard Heyberger (1) « Pendant longtemps, les chrétiens (orientaux) ont presque été absents des discours scientifiques des historiens, sociologues ou politiques spécialistes de l'aire culturelle arabe ». Le modeste rappel qui suit nous permettra peut-être de connaître davantage le droit mais aussi l'évolution de la situation économique, culturelle, parfois politique de communautés dont le rôle est loin d'avoir été négligeable.

(1) cf bibliographie

§ § §

## **I – Unité et diversité des Chrétiens d'Orient**

Dans l'état actuel du découpage en Etats de petite ou moyenne dimension issus du Traité de Versailles (1920), des Communautés confessionnelles chrétiennes ont pu être représentatives d'un Etat particulier, les Maronites pour le Liban, les Chaldéens pour l'Irak, les Coptes pour l'Egypte, les Arméniens pour l'Iran et la Turquie, néanmoins des membres de toutes ces communautés se trouvent répartis, pour des raisons historiques ou économiques, dans chacun des Etats de la région.

Pour une meilleure compréhension, nous classerons ces communautés par rapport à leur origine nationale ou à leur appartenance linguistique, causes d'un schisme apparemment théologique puisqu'il s'agit de conceptions différentes de l'incarnation divine, qu'elles réinvoquent, lorsque lassées de l'hégémonie

coloniale byzantine, au V<sup>e</sup> siècle, elles décidèrent de créer des patriarcats indépendants en lutte avec l’Eglise orthodoxe de Byzance, assimilée au régime despotique des Empereurs successifs résidant à Constantinople. A partir du XI<sup>e</sup> siècle avec les Maronites, puis du XIV<sup>e</sup> siècle avec les Arméniens, du XV<sup>e</sup> siècle avec les Chaldéens, une partie de chaque communauté se rapprochera de Rome. En fait des déclarations christologiques communes récentes ont été souscrites avec Rome par les Coptes (1973), les Syriaques (1984), les Assyriens (1994), mettant un terme à des différences d’interprétation qu’une instrumentalisation politique conduisit jadis aux affrontements inter-chrétiens, voire aux massacres.

## REPARTITION DES COMMUNAUTES CHRETIENNES

### 1. Communautés rattachées à Byzance

<i>Communautés</i>	<i>Proche et Moyen Orient</i>	<i>Diaspora</i>
GRECS ORTHODOXES	750 000	400 000

### 2. Communautés monophysites

<i>Communautés</i>	<i>Proche et Moyen Orient</i>	<i>Diaspora</i>
COPTES	6 000 000	500 000
SYRIAQUES	150 000	150 000
ARMENIENS	500 000	3 000 000 (ARMENIE)

### 3. Communautés diophysites

<i>Communautés</i>	<i>Proche et Moyen Orient</i>	<i>Diaspora</i>
ASSYRIENS	100 000	100 000

#### 4. Communautés catholiques

<i>Communautés</i>	<i>Proche et Moyen Orient</i>	<i>Diaspora</i>
ARMENIENS	60 000	150 000
CHALDEENS	450 000	120 000
COPTES	150 000	30 000
LATINS (arabes)	80 000	10 000
MARONITES	800 000	2 000 000
MELKITES	425 000	400 000
SYRIAQUES	100 000	50 000

#### 5. Communautés Protestantes

<i>Communautés</i>	<i>Proche et Moyen Orient</i>	<i>Diaspora</i>
ANGLICANES etc....	200 000	10 000

### ***A) Le Christianisme orthodoxe***

Lorsque l'Empire romain reconnaît officiellement la religion chrétienne, en 313 à Milan les autorités ecclésiastiques et impériales estiment nécessaire d'encadrer et de structurer des peuples, des ethnies différents, réunis dans un ensemble immense. Ainsi, en 325, le premier concile œcuménique de Nicée définit l'ordre de préséance des sièges épiscopaux des trois centres politiques impériaux, Rome, Alexandrie, Antioche. En 330, Constantin transfère le siège impérial de Rome à Byzance, rebaptisée Constantinople. La mère de Constantin, Hélène, inaugure à Jérusalem les pèlerinages en Terre Sainte et s'élabore la constitution des traditions liturgiques diversifiées aussi bien à Rome qu'à Antioche, Alexandrie, Constantinople et Jérusalem, où s'établirent les patriarcats, que des mouvements populaires nationaux dresseront les uns contre les autres. En 381, le Concile œcuménique de Constantinople élève le siège patriarcal de la capitale à la deuxième place après Rome, écartant Alexandrie dont les cadres vont se sentir humiliés.

D'autre part, le grec devient la langue par excellence du christianisme, rejetant ainsi les autres langues principales de l'Empire byzantin, le copte en Egypte, et le syriaque d'Antioche à la Mésopotamie. En 395, à la mort de Théodose, le partage définitif de l'Empire entre Rome, capitale de l'Occident, et Constantinople, capitale du Proche-Orient, laisse présager de futurs affrontements interchrétiens.

En 451, le Concile de Chalcédoine (aujourd'hui Kadi Koï, sur la rive asiatique d'Istanbul), lèse largement le patriarcat d'Antioche qui comptait 153 diocèses, dont une partie est rattachée au patriarcat de Constantinople, une autre au patriarcat de Jérusalem nouvellement créé. Par ce Concile qui adopte les thèses de ses théologiens, l'Eglise de Constantinople prétend détenir la vraie et seule doctrine chrétienne, d'où son nom « d'orthodoxe », qui lui restera pour les siècles à venir même lorsque l'Eglise romaine l'accusera de déviance. Le Concile de Chalcédoine est donc une opération politique. Quant à la doctrine théologique, elle est adoptée par Rome également : le Christ a deux natures mais une seule personne, qui est divine. Il a deux volontés et deux opérations correspondant à ses deux natures. Les communautés orientales qui adopteront ce dogme seront appelées « chalcédoniennes », les syriaquophones du Proche-Orient seront connus comme « melkites » (du syriaque « Malko » qui veut dire souverain) dans la mesure où l'adoption à cette doctrine théologique confirmera leur fidélité à l'Empire Byzantin. A part les relations tendues avec Rome pour des motifs divers, au IX<sup>e</sup> siècle puis définitivement au XI<sup>e</sup> et surtout XII<sup>e</sup> siècles, l'Empire Byzantin continuant à imposer son autorité aussi bien en Egypte qu'en Mésopotamie, les populations rebellées adopteront donc des doctrines théologiques « hétérodoxes », simple prétexte à une désaffection du régime byzantin et à une volonté d'indépendance ; ce qui fera dire au théologien Abd Ichou de Ninive (mort en 1318) que « les divergences entre Chalcédoniens, Monophysites et Diophysites ne résidaient que dans les mots ». Ce que les Eglises orientales et Rome admettent aujourd'hui.

## ***2. Les 5 patriarchats orientaux initiaux***

Le Patriarcat d'Antioche est le plus ancien dans la mesure où les disciples du Christ sont appelés pour la première fois « chrétiens » dans cette ville. Les deux langues utilisées dans le rite antiochien sont le grec et l'araméen (ou syriaque). Antioche, contrairement à Constantinople, deviendra la référence aux expressions locales du christianisme. Pendant les croisades, le patriarcat d'Antioche devient latin, puis à nouveau est soumis à Byzance jusqu'à ce qu'en 1322 les Mongols détruisent complètement la cité. Entre temps, l'arabe aura remplacé l'araméen, comme langue de communication, et en partie liturgique. L'appellation de « Patriarche d'Antioche », utilisée au début pour l'Orthodoxe, dont le siège, à partir de 1302, sera Damas, s'appliquera aussi au Patriarche des syriaques monophysites (en résidence à Zaafaran, sud de la Turquie, puis, à Homs, puis aujourd'hui à Damas), au Patriarche des maronites (en résidence au Nord Liban et aujourd'hui à Bkerké au nord de Beyrouth, au Patriarche des syriaques catholiques (autrefois dans le sud de la Turquie, aujourd'hui à Damas), et au Patriarche des melkites grecs-catholiques (aujourd'hui à Damas).

Le Patriarcat d'Alexandrie se prétend apostolique, car fondé par Saint-Marc venu de la Libye voisine ; d'abord siège exclusif des orthodoxes, les coptes imposeront leur propre hiérarchie, après l'invasion musulmane. Aujourd'hui le patriarcat grec-orthodoxe est toujours localisé à Alexandrie et étend sa juridiction au Soudan et à l'Afrique de l'Est, le titulaire étant toujours un Hellène, et le patriarcat copte monophysite (appelé indûment « orthodoxe ») a vu son siège transféré, pour des raisons de politique égyptienne intérieure au Caire. Enfin, les Coptes catholiques auront leur propre patriarcat d'Alexandrie, mais en résidence au Caire.

Le Patriarcat de Constantinople bénéficiera jusqu'à l'occupation turque (1453) de sa situation privilégiée auprès des Empereurs byzantins. Aujourd'hui, bénéficiant d'une primauté d'honneur, le patriarcat ne compte plus que 2 000 fidèles, le dernier pogrome antigrec à Istanbul ayant fait fuir 100 000 Hellènes vers la Grèce en 1952. En but à l'hostilité du gouvernement turc, le Patriarche et les cadres religieux sont inquiets de l'échéance à court terme qui verra les quelques citoyens turcs de confession orthodoxes privés de leur encadrement. La liturgie byzantine, définitivement adoptée au XII<sup>e</sup> siècle, est encore suivie par les patriarcats orthodoxes d'Antioche, d'Alexandrie, de Jérusalem, ceux des Eglises d'Europe Orientale et de Russie, ainsi que par les branches catholiques du patriarcat d'Antioche dans les langues nationales de chaque église.

Le patriarcat orthodoxe de Jérusalem, fut établi, comme on l'a vu, en 451, et son importance déclina avec l'invasion musulmane. Les Croisés installèrent un patriarcat latin, qui demeura par la suite « in partibus » jusqu'à ce qu'il soit rétabli au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Actuellement son titulaire né à Nazareth, est citoyen israélien d'origine palestinienne, Mg Sabah. Les Arméniens grégoriens établirent également un patriarcat à Jérusalem pour s'occuper des nombreux pèlerins de leur communauté.

En 410, le patriarcat de Séleucie-Ctésiphon, capitale sassanide, autoproclame son indépendance de celui d'Antioche, sous la pression des Perses, ennemis des Byzantins. La langue adoptée est l'araméen dans sa version syriaque orientale. Pour des raisons politiques, le patriarche diaphysite fut expulsé d'Irak en 1931, et se réfugia aux Etats-Unis à Chicago, ce qui n'était pas pratique pour les « nestoriens » d'Irak et d'Iran. Saddam Hussein proposa l'élection d'un nouveau Patriarche à Bagdad, tandis qu'un patriarche dissident était élu à Téhéran. Des négociations entre les trois églises sœurs devraient aboutir à une réunification du siège patriarcal. Les Chaldéens, version catholique des Diaphysites, installèrent au XVII<sup>e</sup> siècle le siège de leur patriarcat dans le nord de l'Irak, puis à Mossoul, et aujourd'hui à Bagdad.

### C) *Les schismes des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles*

Dès la fin du III<sup>e</sup> siècle, le prêtre égyptien Arius (256-336) avait nié la divinité du Christ. L'arianisme sera peu suivi au Proche-Orient mais adopté en Europe par les Vandales qui le répandirent en Espagne et en Afrique du Nord, où quatre siècles plus tard, les musulmans commenceront à éradiquer le christianisme local déchiré par les luttes contre les ariens. Cette doctrine fut condamnée par le Concile de Nicée (325) qui reconnut Jésus comme personne divine.

En 422, le Patriarche orthodoxe de Constantinople, Nestorius revient sur la définition de la personnalité de Jésus dans les termes suivants : « Jésus est un homme complet » et donc Marie n'est que « Cristotokos » (Mère du Christ) et non « Theotokos » (Mère de Dieu). Nestorius proclame aussi que « le Verbe n'est pas uni hypostatiquement à la nature humaine mais moralement » ; et que Jésus-Christ « est le temple de la Divinité, le fils de Dieu par adoption, en fait un homme qui deviendra Dieu ». En 431, le Concile d'Ephèse condamne le Patriarche Nestorius et le destitue, et naturellement interdit la doctrine du diaphysisme.

L'Eglise chrétienne de Perse qui s'était rendue indépendante d'Antioche, va progressivement adopter le « nestorianisme », ce qui lui donnera un peu de liberté par rapport aux souverains sassanides qui n'hésiteront pas à nommer des médecins du palais, des ambassadeurs et même des ministres chrétiens. A leur tour, plus tard, les califes abbassides sauront gré aux « nestoriens » de ne pas admettre la divinité de Jésus.

Les aspects de la christianisation de l'Irak sont originaux par rapport au reste du Proche-Orient pour des raisons locales. L'apôtre Thomas serait venu d'Antioche évangéliser les confins orientaux de ce qu'était alors l'Empire Romain d'Orient. Son disciple Addaï (ou Thaddée), aurait été le premier évêque, en l'an 37, de Séleucie- Ctésiphon qui était la capitale de l'Empire Sassanide de Perse, à proximité de Babylone. Lui auraient succédé les évêques Mari et Aggaï.

En fait le « nestorianisme » aura servi d'instrument au pouvoir perse pour dissocier les Chrétiens de Byzance. Dans cette région l'Ecole de philosophie et de théologie d'Edesse (154 à 489) aura été encouragée par le roi Abkar IX (179-214) favorable aux Chrétiens. Cette école sera relayée par les centres de Nisibe, à la frontière perso-byzantine. La liturgie de « l'Eglise Orientale » est sobre et même austère ; la part de chant alterné entre prêtre et fidèles y est très grande, les textes sont empruntés aux « bénédictions juives » et l'architecture religieuse empruntera aux synagogues locales l'usage de l'estrade-bîma (voir plus loin).

Cette « Eglise d'Orient » va essaimer vers l'Inde, l'Asie Centrale, la Chine, jusqu'à son anéantissement presque complet par les Mongols au XIV<sup>e</sup> siècle..

Il semble que l'Empire Parthe, autour de Hatra, ait été évangélisé dès la fin du I<sup>er</sup> siècle ; le royaume d'Ourhai (132-211) aurait constitué le premier pouvoir politique chrétien dont l'héritage sera très riche. L'Eglise mésopotamienne était alors rattachée au Patriarcat d'Antioche, d'autant plus que la langue syriaque (encore aujourd'hui connue des villageois chrétiens sous sa forme dialectale « sourath ») était la langue liturgique commune. L'Empire Sassanide (226-642) était l'ennemi de l'Empire Byzantin. Au IV<sup>e</sup> siècle, Chapour Ier ramène des captifs chrétiens de Syrie qu'il fixe dans la province d'Elam, à Gondishapour on verra plus loin le rôle joué par l'université de cette ville dans la formation des élites intellectuelles abbassides). Après les persécutions de Chapour II (341-379) antichrétiennes, le Synode des évêques mésopotamiens réuni à Séleucie en 410 adopte les conclusions du Concile de Nicée et désigne un Catholicos, Mar Papa Bar Aggaï . Un second synode en 429 déclare l'Eglise « Orientale » autonome mais sans rompre avec Antioche.

C'est alors que les controverses christologiques entraînent la rupture politique, d'autant plus que les chrétiens doivent se démarquer de Byzance vis-à-vis des autorités sassanides. On assiste donc à la naissance de « l'Eglise d'Orient » (c'est le titre qu'elle va prendre) purement « araméenne » (syriaquisante) sans influence helleno-romaine. Les théologiens vont adopter les doctrines de Nestorius, patriarche de Byzance, condamné au Concile d'Ephèse (431) insistant sur une dualité de nature dans le Christ, ce dernier semble distinguer également deux personnes, Dieu « résidant en Jésus comme en un temple ». Cette doctrine diaphysite (qui s'opposait au monophysisme adopté par Alexandrie, mais aussi à l'Eglise de Rome et de Byzance qui rapprochait les deux natures en une personne) fut appelée par ceux qui la contestaient « nestorienne ». Les chrétiens mésopotamiens préférèrent adopter le terme d' « Assyriens » qui les rattachait au pays même de leur naissance. Les souverains sassanides manifestèrent alors une bienveillance nouvelle envers leurs sujets chrétiens .

La christianisation de la côte de Malabar en Inde méridionale est attribuée à Saint Thomas qui y aurait abordé en 52, et dont le tombeau qui lui est attribué et qui fait l'objet d'intenses pèlerinages, se trouve à Meliapar, près de Madras. Lorsque les Portugais occuperont à leur tour cette région de l'Inde, ils seront surpris d'y trouver de nombreux chrétiens de ce rite, qu'ils essaieront de latiniser. Le synode de l'Eglise

Malabare (1595) imposera une abjuration solennelle des chrétiens indiens, les livres sacrés étant jetés au feu. Pourtant la résistance des chrétiens locaux pour défendre leurs rites les conduira, en 1653, à adopter la croyance monophysite en se tournant vers le Patriarcat « jacobite » qui se trouvait dans le sud de l'Anatolie. Aujourd'hui, les catholiques indiens latinisés suivent le rite « syro-malabar » (5 millions de fidèles), ceux restés fidèles à l'Eglise d'Orient se regrouperont dans l'Eglise Malabare (2,7 millions de fidèles).

Dans le même temps, la doctrine de l'Eglise mésopotamienne se répandait en Asie Centrale. Dès le VI<sup>e</sup> siècle les moines nestoriens sont installés au Turkménistan, à Merv, en Ouzbékistan actuel, et tout le long de la route appelée au XIX<sup>e</sup> siècle « route de la Soie » (la Rome impériale importait déjà des tissus de soie de Chine). Cette Eglise d'Orient comptera, au X<sup>e</sup> siècle, 250 évêchés dans les régions ouïghoure, keraït ou ongut. Guillaume de Rubrouk (XIII<sup>e</sup> siècle) et Marco Polo (fin du XIII<sup>e</sup> et début du XIV<sup>e</sup> siècle) en révéleront l'existence à l'Europe étonnée. Le Patriarche de cette Eglise, lui-même d'origine ongut, Yahballaha III (mort en 1318) enverra une délégation à Paris et à Londres pour obtenir une alliance des puissances européennes avec les Mongols. En incluant la Chine, c'est plusieurs millions de fidèles que comptait l'Eglise d'Orient. Proche de l'ancienne capitale chinoise, Xian (où l'on a découvert des centaines de statues de soldats en terre cuite, censés défendre le tombeau du premier Empereur Qin), la stèle de Si-Gnan-Fou en chinois, et en araméen donne la liste des évêques successifs de la région. La Chine avait, en 835, 3 000 moines. En 1374, à la conquête des Ming, les chrétiens, forcés à l'abjuration, disparaîtront.

Ceci se passait avant le Concile de Chalcédoine. Mais une autre contestation de l'orthodoxie byzantine eut lieu dans les milieux patriarcaux alexandrins. Elle se rattacha aux propositions d'un moine constantinopolain, Eutyches, pour lequel « l'Unique est la nature incarnée du Verbe Divin » et « Le Christ n'est pas consubstantiel aux autres hommes, il est seulement Dieu ». A Alexandrie, on avait toujours insisté sur l'unité divine, peut-être par réaction locale envers les nombreux dieux du culte traditionnel égyptien. En 449, le Patriarche Dioscore d'Alexandrie convoque un nouveau Concile à Ephèse (Ephèse II) et y fait déposer le Patriarche Flavin de Constantinople. Lutte, on l'aura comprise, beaucoup plus de contestation politique que théologique. En 451, par réaction, le Concile de Chalcédoine condamne le monophysisme, ce qui entraînera autant à Antioche qu'en Egypte des luttes sanglantes entre non-chalcédoniens et byzantins. L'église monophysite syriaque était aussi appelée « jacobite » du nom du moine organisateur de la nouvelle Eglise, Jacques Bar Addaï. A Constantinople la lutte va se poursuivre au plus haut niveau. Ainsi, l'épouse de l'Empereur Justinien, Théodora (morte en 548) était monophysite et défendit son Eglise, tandis que les courses de chevaux si populaires à l'hippodrome impérial de Constantinople permettaient au parti « bleu » comme au parti « vert » de défendre les cochers de leur propre camp, les uns étant monophysites et les autres orthodoxes. Ce qui fait mieux comprendre l'âpreté des batailles rangées dans le public même.

La chrétienté d'Egypte affirme avoir été fondée à Alexandrie par l'apôtre Marc dès le milieu du premier siècle. Il s'agit d'un milieu hellénophone, intellectuel et citadin, mais dans les campagnes, la langue copte (ou pharaonique) est la seule comprise, et la tendance à l'opposition à l'hégémonie grecque, politique, confessionnelle ou linguistique est partagée par 90 % des Egyptiens qui vont soutenir leur Patriarche Dioscore victime de l'anathème prononcé contre lui à Chalcédoine. L'Eglise copte devient alors une église nationale, adoptant le monophysisme pour se libérer de l'autocratique Orthodoxie. Il est vrai que le caractère spécifique du christianisme égyptien vient de ses traditions monastiques et de l'influence de Saint Antoine. La liturgie copte, traduite du grec, encore en usage aujourd'hui, écrite dans un alphabet adapté de l'alphabet grec au II<sup>e</sup> siècle, est connue pour la longueur de ses textes lus comme dans tous les monastères, et ponctuée

de chants parfois improvisés. La cérémonie est sobre, contrairement à la pompe byzantine, insistant sur l'offrande du pain et du vin, les prières d'absolution et d'intercession accompagnées d'encensement.

L'Eglise d'Ethiopie emprunte ces cérémonies dépouillées en y ajoutant de nombreuses références aux coutumes judaïques, circoncision, respect du sabbat en plus du dimanche, danses liturgiques, surtout après l'adoption du mythe salomonien (XIV<sup>e</sup> siècle). Il en sera de même en Erythrée.

Une troisième communauté chrétienne allait rejoindre ce schisme. Les Arméniens, que la guerre contre les Perses avait tenu éloignés du Concile de Chalcédoine, adoptèrent en 506, lors du Concile de Dvin, la doctrine monophysite. Lorsque l'Empire Byzantin occupera quelque temps l'Arménie, des usages seront empruntés au rite byzantin, puis plus tard, lors de l'occupation par les Croisés de la Cilicie (XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles) des usages latins et romano-français. Mais la liturgie arménienne conservera l'usage de pain azyme et l'absence d'addition d'eau au vin consacré. Pour des raisons de difficultés de communication, le Patriarcat d'Echmiadzine, capitale religieuse de l'Arménie encouragera la création d'un Patriarcat à Istanbul, capitale de l'Empire Ottoman, après celui de Sis en Cilicie (aujourd'hui à Antelias, au Liban) et celui de Jérusalem.

Une autre communauté chrétienne essaiera de rapprocher monophysites et orthodoxes, ce sont les Maronites qui se seront constitués en Eglise autocéphale, et adopteront le monothélisme (le Christ a deux natures mais une seule volonté). Ni les uns, ni les autres, ne leur en surent gré et ils durent se réfugier dans les montagnes difficilement accessibles du Liban Nord.

Nous avons aussi évoqué, plus haut les difficultés, là aussi plus politiques que théologiques, qui ponctuèrent les relations byzantino-romaines, si l'on excepte la querelle bien légère du « filioque » ; le texte « orthodoxe » disait que « l'Esprit Saint ne procède que du Père », les Latins ajoutèrent unilatéralement au VIII<sup>e</sup> siècle « du Père et du Fils », entraînant naturellement des discussions sans fin. En fait c'était surtout la question de la primauté de Rome sur Constantinople qui était la cause de ces conflits. Rome, plus tard par le pouvoir accordé à la France par les Capitulations, imposera les religieux catholiques détachés dans l'Empire Ottoman, pour faire pression sur les Eglises Orientales et obtenir qu'une partie de leurs fidèles tout en conservant leur rite, leur liturgie, leur langue fassent allégeance au Pape. Ainsi, diaphysites ou monophysites d'appartenance, ils deviendront des chaldéens, des syriaques, des arméniens ou des coptes catholicisés (voir plus loin).

§ § §

## II – Richesse culturelle des Chrétiens d'Orient

### *A) Locales Conservation des Traditions*

Le Christianisme oriental est un conservatoire de traditions antiques locales. La politique assimilatrice de l'Empire Byzantin, l'unification exigée des partenaires sur les plans doctrinal et liturgique, ne pourront pas empêcher l'utilisation de traditions préchrétiennes régionales, en Syrie, en Mésopotamie, en Egypte, en Iran ou en Ethiopie.

Dans l'architecture d'abord ; la coupole, symbolisant le ciel posé sur un édifice carré reproduisant la terre est un emprunt byzantin à l'Iran ; la voûte fut, semble-t-il inventée en Mésopotamie au III<sup>e</sup> millénaire avant JC ; on a trouvé encore un exemplaire en briques crues à Taq-i- Kasra (Arche de Chosroes) près de Babylone. Voûtes et coupoles servirent à la construction de palais ou d'édifices religieux. La décoration intérieure de l'abside recouverte de mosaïque (premières attestations de cet art en Chine puis en Iran) telle qu'on la découvre en France dans la plus vieille église carolingienne, à Germigny des Prés ( Loiret ) eut comme modèle Byzance qui l'emprunta, dit Vincent Monteil, aux temples du feu. La structure de l'église byzantine en trois parties, le narthex, lieu des ténèbres, réservé aux catéchumènes (les fonds baptismaux y sont intentionnellement placés là), la nef pour les baptisés et derrière l'iconostase, le Saint des Saints, réservé au clergé, reproduira le plan du Temple de Jérusalem. Les Maronites ont même ajouté derrière l'autel une ouverture dans le mur (on la retrouve dans les plus anciens couvents) qui donne sur le Ciel, sur l'Au-Delà, comme la fausse porte des tombeaux égyptiens. Quant aux œuvres elles-mêmes, en Egypte, elles reproduisent les peintures murales du Fayyoun, et en Syrie, comme l'a montré le Pr Elias Zayyat de la Faculté des Beaux Arts de Damas, la statuaire hiératique de Palmyre, où le drapé des vêtements, les poses des mères et des enfants, les personnages secondaires, seront repris dans les représentations de la Vierge et de Jésus. En Syrie du Nord (dans la région des Villes Mortes) et à l'Est, à Rasafa notamment, la présence d'une estrade dans le chœur de l'église rappelle le bîma des synagogues locales ; le prêtre s'y tient au moment de la liturgie de la Parole puis se rend à l'autel pour la deuxième partie de la messe où il disparaît derrière un rideau tiré ; le bîma représente la Jérusalem terrestre, où le Christ a prêché, et l'autel, la Jérusalem céleste.

La liturgie eucharistique byzantine se déroule avec un faste, une gestuelle, qui rappellent les usages de la Cour Impériale, évoquant la présence du ciel sur la terre. Comme dans les églises slaves, où le chandelier à sept branches ( « menora ») concrétise le lien entre Ancien et Nouveau Testaments, les textes alternent la lecture de la Thora, des évangiles, du Livre de la Sagesse ou des Actes des Apôtres. Le double rite de la présentation du pain et du vin rappelle les sacrifices de Melchisedeq et d'Aaron. L'ancien Iran est également présent, depuis les mages, sans doute des « sages » et qui présentent les trois âges de la vie, jusqu'à la figuration de Zoroastre à l'entrée d'églises du Massif Central. Quant à l'église abyssinienne, sa figuration de Marie est un emprunt tardif à Isis tenant Horus sur les genoux. La tradition copte du long séjour (3 à 5 ans) de la famille de Jésus en Egypte résume le continuum de la tradition nilotique dans l'église copte. Enfin, la présence des coquilles Saint-Jacques sur la façade des anciennes églises d'Irak, rappelle la légende orientale (mazdéenne) de l'éclair touchant le mollusque et le transformant en perle, ici interprété comme le baptême qui régénère et transforme l'être humain.

La gestuelle, les prosternations habituelles vers l'Orient, source de lumière divine, et de pouvoir des monarques iraniens, sont ainsi conservées par les Chrétiens d'Orient.

## ***B) Influence du Christianisme Oriental sur le Christianisme Occidental***

L'évangélisation de la Gaule fut l'œuvre, en grande partie, de chrétiens orientaux ; la catéchèse à Lyon fut entreprise par l'évêque Pothin, d'origine smyrniote, et martyrisé, nonagénaire, en 177. Son successeur Irénée était syrien, également disciple de Saint Polycarpe, comme étaient proche-orientaux les évêques de l'époque, Sophrone à Agde, Trophime et Patrocle à Arles, Aphrodise à Béziers, Eutrope à Orange, Orientalis à Bordeaux. Du 1<sup>er</sup> au V<sup>e</sup> siècle, dix papes furent orientaux et aux VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles, six syriens, Théodose (642-649), Jean V (685-6), St Sergius d'Antioche (687-701), Sisinius (708), Constantin (708-715), St Grégoire III (731-41), et huit grecs de 678 à 752. Devant l'afflux de malheureux, les marchands syriens établis sur la voie d'Ostie à Rome imitèrent la coutume de Jérusalem de la « lousma » ou toilette physique et corporelle des pauvres, à laquelle on procédait chaque dimanche ; ces derniers étaient lavés, revêtus d'habits propres et restaurés. Cette imitation orientale de « diaconies » romaines furent confiées à des responsables de groupes qu'on appella « cardinaux » comme le rappelle René Khawam (1).

Enfin le culte des saints inclut des martyrs orientaux ; à Arles sur Tech, près d'Amélie les Bains dans les Pyrénées, l'abbaye Sainte Marie d'Arles abrita, vers 900, les reliques de deux martyrs babyloniens, (249) Saints Abdon (ou Abda) et Sennen ; une eau miraculeuse remplit constamment leur sarcophage, et une procession annuelle, le 30 juillet, attire beaucoup de pèlerins.

Le monachisme, composante importante de l'Eglise chrétienne, débuta en Egypte et dans ses déserts. L'ermite Paul de Thèbes, mort vers 341, dont St Jérôme écrivit la biographie (vers 375), Saint Antoine (251-356), ancêtre des ermites et des ascètes, et Saint Pacôme (286-348), le précieux organisateur de ces communautés religieuses, qui, d'abord, construisirent des couvents entourés de murs et se retrouvaient le dimanche pour partager l'eucharistie. Les hypogées servirent aussi de cellules monastiques. On y retrouve la tradition des prêtres du Sérapeum qui vivaient cloîtrés et dans les règles dites « de Saint Antoine », l'exemple des thérapeutes juifs du Lac Mareotis qui jeûnaient, au I<sup>er</sup> siècle, jusqu'au coucher du soleil, et avaient formulé les vœux de pauvreté et de chasteté.

D'Egypte, la règle monastique se répandit au Proche-Orient, et en Occident. Saint Athanase (299-373), réfugié à Rome avec deux disciples (340-346) initia italiens et français aux institutions monastiques, tandis que Jean Cassien visitera l'Egypte au V<sup>e</sup> siècle et fondera, à son retour l'Abbaye de Saint-Victor à Marseille, et que St Honorat agira de même aux Iles de Lérins.

Les moines orientaux n'étaient pas seulement des ouvriers agricoles qui, au début, louaient leurs services aux fermes environnantes ; ils furent des auteurs prolifiques, que l'on redécouvre aujourd'hui, comme Lucien de Samosate, Bardesane d'Edesse ou Maxime le Confesseur. Rappelons l'un des plus brillants d'entre eux, Saint Jean Chrysostome (345-407) qui, dans son essai sur « Sur l'incompréhensibilité de Dieu », proclame « Que fais-tu homme ? Tu vois cette foule de captifs debout près de toi, ce sont tes frères, et toi, tu bavardes sur des affaires qui ne les concernent en rien. Ton frère est dans les chaînes, et toi dans l'insouciance ? Comment pourras-tu être pardonné, si tu te montres à ce point détourné de compassion, inhumain et cruel ? » Cette école de théologiens et de philosophes syriaques a été décrite par Béatrice Landron (1) et Ephrem Isa Yousef (1).

L'onomastique est également une des preuves du legs chrétien oriental à l'Occident. La plupart de nos prénoms occidentaux est d'origine mésopotamienne ; Suzanne est « Lys » en akkadien, comme Barbara « loup » puis « constellation du loup » ; Marguerite est « corail » en araméen, comme Madeleine, Marie ou Marthe (« dame noble »), Samantha, (« aide »), Barnabé (« cultivateur »), Barthélémy (« l'homme à la charrue »), Balthazar (« Baal nous protège »), Pierre (« kefra » en araméen), Joseph (« Dieu augmente »), Benjamin (« fils qui est à droite »), Jean (« Johanna »), Yahya en arabe et dans le Coran « celui dont Dieu a pitié », Jésus (Icho, Issa, « Dieu sauve »). Elie, Emmanuel, Michel, Gabriel, Daniel, Abel sont des emprunts à l'hébreu.

Très tôt le pèlerinage à Jérusalem inclut les sites du Sinaï et de Syrie (Saint Siméon). Au V<sup>e</sup> siècle un pèlerin anonyme quitta Bordeaux pour se rendre aux Lieux Saints et laissa un itinéraire complet de son voyage. (1) comme une chanoinesse de Galice, Egérie. Lorsque l'accomplissement de ce pèlerinage devint de plus en plus périlleux, des solutions plus proches furent trouvées, et tout particulièrement celle de Saint Jacques de Compostelle, dont les coquilles rappellent l'interprétation orientale vue plus haut.

L'architecture religieuse proche-orientale a influencé l'architecture religieuse occidentale, soit par l'Andalousie, soit directement à partir de la Syrie. En 1862, le jeune archéologue Melchior de Vogüé (1) publie « La Syrie Chrétienne » où il étudie l'ensemble des monuments du culte, particulièrement de la région d'Alep. Contrairement à l'opinion de Viollet-le-Duc, il pense que l'influence de l'Orient sur l'art européen s'est développé avant les Croisades : « L'enseignement oriental a préparé de longue main le mouvement architectural des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles en Occident. L'église de Qalb Lozé (450) est le prototype lointain des façades de nos églises d'Occident aux époques romane et gothique. C'est à l'abside surtout qu'apparaît de manière plus évidente ce lien de parenté qui unit les églises de Syrie à celles d'Occident ».

L'Eglise de Saint Siméon, à 32 km d'Alep, fut, depuis le V<sup>e</sup> siècle un lieu de pèlerinage international, et suscita l'admiration de tous les visiteurs. Le mausolée octogonal, couvert d'une coupole fut construit autour de la colonne, de 18 mètres de haut, sur laquelle se tenait le thaumaturge. De ce bâtiment central partaient les quatre branches d'un édifice cruciforme. Les dentelles de pierre et les arcs ciselés ont été repris, entre autres, à la Cathédrale de Turin. Du 10 mars au 6 juin 2005, le Musée du Louvre présenta une exposition remarquable consacrée à la « France Romane de 917 à 1152 ». Trois cents œuvres, influencées par l'Orient, y étaient rassemblées. Les motifs orientaux architecturaux apparaissaient dans l'alternance des pierres rouges (ou noires) et blanches (qui expriment le combat manichéen des forces du bien contre celles du mal), ou dans les grandes formes arquées, d'origine persane, enveloppant toute ouverture comme à Ravenne, ou les clôtures ajourées en grès (claustrats) que l'on voit aux fenêtres et dans des ouvertures ménagées sous la coupole, ou le plan en forme de croix grecque comme celui de l'église de l'abbaye St Blaise au sud est de Dax, sur le chemin de Compostelle, ou dans les chapiteaux historiés évoquent l'Ancien Testament comme « Daniel dans la fosse aux lions » et la « Danse de Salomé » (Toulouse), et le Nouveau Testament, « la fuite de la Sainte Famille en Egypte » à l'église abbatiale de St Benoît sur Loire. Au Puy en Velay, art roman d'influence mozarabe se conjuguent dans l'alternance de pierres locales (gris et blanc), dans la voûte qui remplace les charpentes, la coupole construite sur un quart de sphère, les arcs outrepassés, parfois polylobés (comme en Corrèze), les modillons à rinceaux (imitant le bois) pour soutenir les corniches comme la mosquée de Cordoue. Le clocher a même reçu l'appellation de minaret.

Les spécialistes trouvent même les premiers éléments gothiques dans le Nilomètre de Roda (au Caire) qui montre des tiers-points, trois siècles avant l'apparition du gothique en Occident. Quant à la chapelle « romane » du Krak des Chevaliers en Syrie, elle présente elle aussi des éléments gothiques troublants.

### *C) Influence du Christianisme Oriental sur l'Islam*

Un certain nombre de recommandations édictées par l'Islam l'avaient déjà été, par le christianisme primitif. Le rituel de la prière est identique pour les différentes genuflexions, prosternations (où genoux et tête touchent terre). Quant aux heures de prières rituelles, elles sont empruntées à celles en usage dans les monastères : les mâtines (bien avant le lever du soleil), les vêpres dans l'après-midi, celles du soir, après le coucher du soleil sont des moments qui ponctuent la vie monastique, mais qu'il est difficile d'adapter dans la vie pratique. Le jeûne correspond à celui imposé aux moines, qui ne prenaient, et pour certains, en Egypte ou en Palestine, ne prennent leur premier repas qu'après le coucher du soleil. Il fut imposé à l'ensemble des musulmans un mois par an (ramadan). Pour l'aumône, l'opinion révélée dans le Coran qu'elle sert à éviter la condamnation divine est aussi un emprunt au Christianisme. Le pèlerinage retenu par l'ensemble des Chrétiens à Jérusalem fut détourné vers La Mecque où existait, il est vrai, un pèlerinage séculaire aux idoles de cette place commerciale.

La thématique coranique contient soixante passages de l'Ancien Testament, et soixante des Evangiles, notamment trente six citations de Mathieu, d'autres des évangiles apocryphes comme celui de Barnabé. Le lexique coranique dispose de soixante vocables araméens, et seize hébreux.

Le Coran reprend des récits de littérature religieuse chrétienne syrienne. La description du « paradis » correspond au « Jardin d'Eden » des Pères Syriens. L'intercession des anges se trouve dans Origène, la légende des Sept Dormants est utilisée par les théologiens diaphysites comme preuve de la Résurrection, ces derniers rappelaient que l'usure interdite aux prêtres, devait être évitée par les laïques, enfin on redécouvre la « philoxenia » des moines syriens recommandant l'amour fraternel et la bonté à l'égard des étrangers.

L'alphabet arabe est une adaptation, sous sa forme coufique, de l'alphabet araméen, qui servit grâce à l'expansion de l'Eglise mésopotamienne d'Orient à transcrire aussi les langues turque, mongole et ouïghoure du Sinkiang. La plus ancienne inscription en arabe se trouve à Edesse et date de 586.

Le soufisme s'est inspiré de la mystique chrétienne ; ainsi de l'habit de laine blanche des moines qui fut adopté par les soufis (dont le nom viendrait de l'arabe « souf » qui veut dire laine, s'il n'était pas un calque de l'équivalent sanskrit). Quant aux apophtegmes des premiers moines qui étaient leur forme d'enseignement aux plus jeunes, ils réapparaîtront dans les aphorismes des premiers manuels du soufisme. Au début, on l'a vu, les moines étaient gyrovares et se déplaçaient d'un monastère à l'autre ; une partie des soufis adopta ce mode de vie.

Les traditions populaires des premiers chrétiens furent aussi adoptées par les musulmans ; Saint Paul ordonnait aux femmes de se voiler pour prier, et le théologien syriaque Marouta (565-649) recommanda aux femmes de se voiler les cheveux pour sortir, de même que son homologue égyptien monophysite, Pisentius (568-601) recommandait qu' « aucune femme ne sorte de sa maison, ayant la tête découverte ».

Quant à l'architecture religieuse chrétienne, elle fut adoptée dans ses réalisations extérieures aussi bien qu'intérieures par les architectes musulmans.

La Mosquée des Ommeyyades, à Damas, est considérée comme l'une des plus belles mosquées au monde. Le plan sur lequel elle a été construite est celui du Palais impérial byzantin des Blachernes, à Byzance, auquel on accédait par le même immense portail que l'on voit toujours aujourd'hui, et comme une mosaïque de Ravenne consacrée au Palais de Théodoric nous le rappelle. Quant aux mosaïques, exceptionnelles dans une mosquée, elles sont la copie des mosaïques byzantines de l'époque, illustrant une ville paradisiaque, mais sans aucune présence humaine ni animale.

La mosquée du Rocher, à Jérusalem, qui la précède de peu est aussi un modèle de cet « art impérial » ommeyyade, reprenant la forme octogonale des martyriums chrétiens. La mosquée d'Al Aqsa, sa voisine sur le Mont Moriah à Jérusalem, contient une nef centrale qui conduit au « mihrab », niche de prière vers laquelle se prosternent les fidèles tandis que la mosquée des Ommeyyades dispose de trois nefs comme toutes les églises syriennes de l'époque.

Sainte-Sophie, bâtie par Justinien de 532 à 537, emprunta à l'art persan sa majestueuse coupole soutenue par quatre grands arcs reposant sur quatre énormes piliers, et renforcée par deux semi-coupoles. L'harmonie de l'ensemble enthousiasma tellement les Turcs, qu'ils la transformèrent en mosquée en 1453, et en firent le modèle de toutes les futures mosquées ottomanes, qu'on retrouve à Istanbul avec la Mosquée Bleue, à Damas avec la Solimaniya, ou au Caire avec celle de Mohamed Ali.

#### ***D) Influence des chrétiens orientaux sous les califes ommeyyades et abbassides (650-1258)***

L'expansion de l'Islam au Proche-Orient s'accompagna de mesures antichrétiennes, soit de conversion forcée, soit de marginalisation.

Avant l'installation de la dynastie ommeyyade à Damas plusieurs tribus arabophones étaient sédentarisées en Syrie. Les Lakhmides (diaphysites) occupaient un Etat-tampon dans le nord de l'Irak entre Perses et Byzantins, les Ghassanides (monophysites) se trouvaient à la frontière syro-byzantine, et les Taghlibites étaient connus pour leurs poètes, comme Al Akhtal, admiré à la cour ommeyyade. Tous furent dans l'obligation de s'islamiser comme leurs frères arabes issus de la Péninsule arabique.

Pour les chrétiens locaux, non arabophones, des mesures restrictives furent édictées par le Calife Omar II (717-720) notamment dans le domaine de l'habillement ; on leur imposa une ceinture brune, qui était bleue pour les mazdéens et jaune pour les juifs. En Egypte, les révoltes des Coptes se poursuivirent jusqu'à la fin de la dynastie. Les Abbassides considérèrent au début les chrétiens comme hostiles à leur pouvoir, soit qu'ils étaient supposés avoir soutenu la dynastie ommeyyade, soit que le régime se vengeait sur eux des défaites occasionnées par les Byzantins ; en 772 le Calife Al Mahdi, dont les troupes avaient été battues par l'Empereur Léon IV, fit démolir les églises d'Alep, et imposa aux Banou Tanoukh de se convertir à l'islam. Haroun Er Rachid obligera les Chrétiens et les Juifs de s'habiller en jaune tandis que les révoltes coptes conduiront à des massacres en Egypte jusqu'en 832. Le Calife Mutawwakil (847-861) renvoya tous les fonctionnaires chrétiens s'ils ne devenaient pas musulmans. Au X<sup>e</sup> siècle, les Chrétiens se virent interdire

toute cérémonie d'enterrement. Au XI<sup>e</sup> siècle, les Turcs s'imposent au Calife abbasside et pillent le quartier chrétien de Bagdad, Dar al Roum (1087), y détruisant les églises et les couvents. Le Calife Al Mustansir (1226-1242) établira un rituel humiliant aux Chrétiens pour la perception des impôts spéciaux, la jizya ; le percepteur devait les giffler en même temps qu'il recevait la somme due. Cette dernière action conduisit à de nouvelles conversions. Par contre, les Mongols les respectaient, plusieurs de leurs dirigeants étaient mariés à des nestoriennes. Lors des massacres de la population après la prise de Bagdad (1256), Houlagou, le prince mongol épargna les Chrétiens et remit même au Patriarche Makika II (1257-1265) un des palais califaux comme résidence personnelle.

Sous la dynastie ayyoubide, Nouredine, frère de Saladin interdit à nouveau aux Chrétiens d'être fonctionnaires. Déjà, sous la dynastie fatimide (au Caire et en Syrie), le Calife Al Hakem avait fait détruire toutes les églises de Syrie et de Palestine, y compris le Saint-Sépulcre. C'est au X<sup>e</sup> siècle que le nombre de convertis à l'islam va dépasser celui des Chrétiens en Syrie et en Egypte. Les Mamlouks continueront de persécuter les Coptes, surtout après l'expulsion des derniers Croisés (1281) et mèneront de véritables pogromes envers eux de 1283 à 1354. Le dominicain Félix Fabre venu en Egypte en 1483, rapportera qu'un nombre considérable de chrétiennes avaient été obligées de se prostituer dans les lupanars du Caire, d'Alexandrie, de Damas, de Tripoli, de Bagdad et de Constantinople.

Cette situation peu brillante, parfois désespérée, contraste avec la place intellectuelle occupée par ces mêmes chrétiens dans la capitale de l'Etat abbasside. Il faut dire que la nouvelle dynastie découvrait parmi les nombreuses ethnies et communautés de l'empire, une élite chrétienne formée depuis des générations à l'étude et à la recherche. Nous avons vu plus haut l'importance de l'Ecole philosophique d'Edesse (aujourd'hui Ourfa) qui de 154 à 489, assura un enseignement prestigieux en liaison avec le Centre de Nisibe qui se trouvait dans l'orbite sassanide. C'est là que l'évêque de la ville, Barsauma avait fait adopter le diaphysisme. Lorsque l'empereur Chosroes 1<sup>er</sup> fermera cette école et persécutera les Chrétiens, professeurs et étudiants gagneront Séleucie, capitale de l'empire sassanide et Gondichapour qui était une ville universitaire située près de l'ancienne Suse, en Iran du Sud Ouest et où l'on enseignait en syriaque la médecine. Gondichapour recevra les philosophes chassés de l'Ecole d'Athènes et des mathématiciens indiens attirés par la réputation de la cité, qui fut également un centre de traduction d'ouvrages scientifiques.

Haroun el Rachid, puis Al Mamoun veulent faire de Bagdad une grande ville universitaire avec la fondation de « Beyt el Hikma » (Maison de la Sagesse), où seront acheminés des milliers de manuscrits grecs, persans et sanskrits, tandis que le corps enseignant sera celui formé à Gondichapour, et dont une grande partie était des chrétiens. Les deux premiers directeurs de la Maison de la Sagesse sont chrétiens. Yahya Ibn Masuyé (mort en 857) et Honeybn Ibn Ishaq (mort en 873), traducteur de Galien et lui-même médecin. Parmi ces intellectuels venus d'Asie Centrale on trouvera Al Khawarizmi, inventeur des « logarithmes » (qui portent son nom) des Persans, des Arabes, des Iraniens ; dans cette société multiculturelle, les Chrétiens étaient très bien placés. De par leur culture polyglotte, grec, syriaque, arabe, voire persan, ils avaient accès aux textes étrangers et furent en amont de la diffusion des ouvrages grecs de médecine, de philosophie, d'astronomie en arabe, qui aboutiront en Andalousie où ils seront traduits en latin pour les Européens. Les traducteurs chrétiens surent improviser des adaptations lexicales, morphologiques, syntaxiques, créer des néologismes, d'autant plus que le syriaque qui était leur langue intellectuelle était proche de l'arabe. Grand homme de lettres, le Patriarche Thimothee eut le privilège d'être apprécié de quatre Califes successifs, Al Mahdi, Haroun Er Rachid, Al Amin, Al Maamoun, auprès desquels il joua un rôle de

conseiller très apprécié. Il traduisit en arabe, pour Al Mahdi qui le lui avait demandé, les « Topiques » d'Aristote.

Ainsi furent mis à la disposition des étudiants de la « Maison de la Sagesse », en une vingtaine d'années, 25 ouvrages de Platon, 17 d'Aristote, des extraits de Plotin, de Proclus, des commentaires d'Aristote, 32 traités d'Hippocrate, 163 de Galien et également de Dioscoride, Paul Echine, Rufus d'Ephèse ; pour les mathématiques et l'astronomie des ouvrages d'Archimède, d'Euclide, de Ptolémée etc...

De ce fait, le dialogue islamo-chrétien fut à l'honneur. Même les questions qui fâchent, le dogme de la Trinité par exemple, furent examinés avec bienveillance. Les diaphysites le présentèrent comme « le Soleil, sa lumière et sa chaleur », les philosophes chrétiens comme « la Raison, le Raisonneur, le Raisonnable ». Al Farabi et Avicenne reprendront à leur compte cette définition sous la forme « la Connaissance, le Connaisseur, le Connu ». Cette réputation de sagesse intellectuelle fera dire à Al Birouni (connu en Occident comme Aliboron), en 1248 « Le christianisme est construit sur le bien, le renoncement au mal, le fait de demander le Bien pour ses ennemis et de prier pour eux ».

Ce jugement flatteur sera, dans les premiers temps, partagé par les monarques mongols, qui, dans leurs combats hégémoniques au Proche-Orient, tenteront de se rapprocher des Croisés et de l'Occident. Louis IX de France enverra une mission franciscaine, dirigée par Guillaume de Rubrouk, au Grand Khan, près du Lac Baïkal. Ce sera ensuite, comme nous l'avons vu, le Patriarche diaphysite Yahballah III (1283-1317) qui enverra deux moines nestoriens, à la demande du Grand Khan, d'abord au Pape, auquel Yahballah écrira : « Nous affirmons la primauté du Père Pape », puis à Paris et à Londres. Mais le régime mongol va changer d'orientation ; une grande partie de ses peuples conquis étant musulmane, les souverains mongols vont se convertir à l'islam. Commenceront alors de nouvelles persécutions contre les chrétiens, qui feront fuir le Patriarche, les intellectuels à Chypre, où les nestoriens formeront l'aristocratie financière de Famagouste.

### ***E) Les Chrétiens d'Orient et les « Capitulations » Franco-Ottomanes***

Satih Al Husry, haut fonctionnaire musulman irakien dans les années 1935 à 1950, et qui dirigeait le Ministère de l'Education, évoquant au cours d'une conférence prononcée au Caire en 1948 les populations de l'Empire Ottoman, nous montre comment les Chrétiens étaient perçus, au moins jusqu'en 1918. « Les Musulmans se trouvaient intégrés à l'Empire (Ottoman), où ils ne se considéraient pas comme étrangers. Quant aux Arabes chrétiens ils étaient considérés ainsi que tous les autres Chrétiens comme des sujets marginalisés ; le terme « dhimmi » traduit l'appartenance à un monde dans lequel étaient confinés les citoyens de seconde zone, notamment les Chrétiens, qui devaient payer un impôt spécial, la jizya, pour avoir le droit de rester dans des pays musulmans. Ils ne participaient pas aux guerres de l'Empire ; ils étaient soumis à cet impôt dans la mesure où ils ne servaient pas dans l'armée. Les Arabes chrétiens vivaient en marge de la société de la même façon que les autres Chrétiens soumis au sultanat, Grecs, Arméniens, Bulgares. C'est pourquoi ils considéraient l'Empire comme un Etat étranger, qui les dominait. Ils se différenciaient ainsi de leurs frères, les Arabes musulmans. L'influence des Européens était donc plus forte et plus immédiate sur eux ».

La manière dont les minoritaires chrétiens, juifs, mazdéens, doivent être considérés par le Pouvoir musulman, découle de l'ouvrage du juriste Aboul Hassan al Mawerdi (XI<sup>e</sup> siècle), qui a pour titre « Les Etats gouvernementaux ». Il contient six obligations « nécessaires », dont la violation retirerait la protection juridique et entraînerait la mise à mort du coupable. Elles concernent le respect du Coran, du prophète Mohamed, du culte islamique, de la femme musulmane avec laquelle il ne peut être contracté de mariage, de la foi, de la vie et des biens des musulmans, de la loyauté, en cas de guerre, avec l'Etat musulman.

Les autres mesures s'appliquent à la vie quotidienne en société, les églises doivent être dissimulées, aux regards, invisibles de l'extérieur, enfoncées dans le sol (comme on le voit encore aujourd'hui dans les Balkans, particulièrement la Macédoine) afin de ne pas dépasser en hauteur une mosquée ; les cloches sont interdites, et seulement des simandres peuvent être utilisées pour appeler à la prière, Les chrétiens sont privés de droit de propriété terrienne, urbaine ou commerciale. Le commerce des farines leur est interdit. Les vêtements qu'ils portent sont de couleur reconnaissable et discriminatoire.

Les professeurs Antoine Fattal (1) et Edmond Rabbath(1) en donnent la liste dans leurs ouvrages, citant une fatwa ancienne, encore en usage en 1952 et qui stipule « Les dhimmis n'ont pas le droit de porter des chaussures à lacets, et les chaussures doivent être de mauvaise qualité et de couleur déplaisante » (sic). Le journaliste français Denis de Rivoire s'étant rendu à Bagdad en 1883 y découvre que les cinq mille chrétiens chaldéens qui y résident, doivent porter un turban noir, les juifs un turban jaune. Il est interdit aux chrétiens de monter à cheval ; ils peuvent cependant utiliser des mules ou des ânes, dont ils doivent descendre chaque fois qu'ils croisent un musulman : s'il est à pied, il doit descendre du trottoir, si un musulman passe, et se tenir à gauche, car la droite est réservée aux gens de qualité. L'étiquette, en Syrie, encore récemment, exigeait de se placer à gauche lorsqu'on voulait honorer quelqu'un et le laisser passer le premier.

Les impôts spéciaux ou « jizya » infligés aux chrétiens étaient très lourds, parce qu'ils dispensaient officiellement du service militaire, effectué par les seuls musulmans. Tout Chrétien de 15 ans, et à partir de 1691, les moines n'en seront plus dispensés devant l'acquiescer. Comme les « dhimmis » étaient responsables collectivement, on verra à plusieurs reprises les dignitaires orthodoxes se rendre dans les Balkans ou en Russie pour quêter le remboursement imposé à la communauté, et pour les catholiques, Rome consacrera des subventions au rachat de cet impôt.

Lorsque sous la pression européenne, les sultans se verraient imposer des réformes libérales, notamment portant sur l'égalité entre musulmans et non musulmans, des troubles graves s'ensuivront. Ainsi lors de la proclamation du « Hatti Charif » de 1836, les communautés musulmanes de l'Empire se livreront au pillage des quartiers chrétiens, voire à des pogromes, comme à Alep en 1850. L'édit des « Tanzimat » de 1856 entraînera les massacres de Damas et du Mont Liban de 1860, et l'intervention des troupes françaises, au nom des Puissances Européennes. La Constitution de 1876, un an après mise en sommeil, conduira aux massacres effectués dans toute la Turquie contre les communautés arméniennes, syriaques, chaldéennes et nestoriennes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'en 1918.

Cette situation aurait pu devenir intolérable et conduire les communautés chrétiennes à l'exil définitif ou à la conversion. Mais le sultanat autocratique d'Istanbul ne souhaitait pas ces solutions extrêmes, d'abord parce que les impôts collectés auprès des minoritaires n'étaient pas négligeables, et que, paradoxalement le régime ottoman était dirigé par des minoritaires. Plusieurs sultans eurent des mères chrétiennes, vénitienne,

française, caucasienne, grecque. D'autre part, et jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, les institutions-cadres de l'Etat : l'armée de métier et les hauts fonctionnaires, étaient d'origine non-musulmane, le régime se méfiant de ses sujets nés musulmans. Par un système dit du « devshirmé », l'Etat se réservait le droit de choisir un ou deux garçons par famille chrétienne des Balkans, qu'il prendrait en charge, soit à l'Ecole des Pages, sorte d'Ecole Sultanale d'Administration, où leur carrière était tracée, soit dans le Corps des Janissaires, régiment d'élite, privilégié d'abord puis craint par le Pouvoir. Les enfants étaient naturellement islamisés, mais les liens avec leur famille n'étaient pas coupés, et ils agiraient pour protéger les leurs, compensant ainsi les exactions des petits chefs locaux.

D'autre part le régime ottoman était basé sur les communautés (« millet »), qu'elles soient confessionnelles, musulmans sunnites, chiïtes, druzes ou chrétiens, ou ethniques, kurdes, turcomans, assyriens, balkaniques, etc... Un responsable religieux ou civil était, pour chaque communauté, l'interlocuteur unique, chargé notamment de la collecte des impôts, ou de l'obéissance à l'évêque de ses administrés. Ainsi, lorsque le Sultan s'empara de Constantinople en 1453, il reconnut deux patriarches chrétiens qui étaient responsables devant lui de la bonne tenue des fidèles ; le patriarche orthodoxe s'occupait des orthodoxes, grecs, slaves, roumains et des Melkites, et le patriarche arménien (grégorien) des Arméniens, des Monophysites et des Diaphysites.

Les firmans (décrets) d'investiture nous rappellent les droits conférés aux Patriarches chrétiens relatifs au statut personnel :

- 1) Questions de fiançailles, mariages, divorces, séparation de corps et de biens, pensions alimentaires
- 2) Testaments et régime matrimonial
- 3) Etat civil et passeports
- 4) Enseignement à tous les degrés
- 5) Droit de faire appel à la force publique pour l'exécution des sentences patriarcales, d'arrêter et de punir les délinquants
- 6) Administration des biens de l'Eglise et des legs pour les pauvres

En même temps, et c'est le troisième volet de la protection des chrétiens sujets de l'Empire Ottoman, des pays européens, surtout la France, vont intervenir constamment pour défendre les droits des chrétiens lésés.

De ce fait, deux catégories de sujets chrétiens purent vivre dans un peu plus d'aisance et de sécurité. Dans une ville comme Alep, deuxième ville ottomane par sa puissance économique, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, de riches négociants chrétiens obtiennent l'autorisation de se loger dans des maisons achetées par eux à des musulmans. Le Musée de Pergame, à Berlin, a reconstitué l'intérieur de la maison de Isa ben Butros, riche négociant chrétien qui vivait dans un luxueux décor islamique, avec quelques allusions décoratives à son appartenance religieuse. A la même époque, la communauté assyrienne vivait dans le sud-est de la Turquie actuelle sur les frontières de l'Irak, depuis le laminage mongol du XIV<sup>e</sup> siècle. Dirigés religieusement, et parfois politiquement, par un patriarche, dont la famille avait hérité de la fonction qui se transmettait d'oncle à neveu, et par des chefs tribaux, ces Assyriens jouissaient d'une certaine indépendance, en tout cas d'un traitement d'égalité avec leurs voisins kurdes, dont ils partageaient les lois tribales et les vêtements traditionnels. Cette situation durera jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Les Capitulations (dans le sens latin de « chapitres ») constituaient un traité de coopération culturelle, culturelle, mais aussi politique et économique. En 1535, François 1<sup>er</sup> cherchait désespérément un allié pour répondre au blocus effectué pratiquement par Charles Quint dont les Etats entouraient la France de tous côtés, et pour le Sultan Soliman le Législateur, que les Européens appelleront « le Magnifique », il était nécessaire de voir reconnaître sa puissance et son rayonnement en Europe même. Les avantages de part et d'autre n'étaient pas négligeables. Pour ne pas apparaître comme traitant avec l'ennemi musulman, les négociateurs français obtinrent une clause essentielle pour l'époque, celle d'assurer la protection des chrétiens occidentaux résidant dans l'Empire Ottoman, en ce qui concerne leur liberté religieuse et des garanties judiciaires ; cela va permettre au Gouvernement français de faire venir des membres des congrégations religieuses comme chapelains des ses consulats et de ce fait, d'abord discrètement, puis de plus en plus ouvertement, de les autoriser à s'occuper des chrétiens ottomans, surtout lorsque l'empire Turc faiblira. Chaque ambassadeur français nommé à Istanbul se voyait rappeler les instructions rédigées à ce sujet et lorsqu'il le fallait il devait reprendre des négociations pour le renouvellement constant jusqu'en 1923 (Traité de Lausanne) de ces Capitulations. Pierre Duparc (1) a publié ces savoureuses recommandations qui n'étaient pas toujours faciles à faire exécuter et Paul Santi (1) rappelle dans ses « Messes consulaires des rites orientaux » la place d'honneur qui revenait aux consuls et aux diplomates français dans cette région, et qui ont été conservés au Liban et en Palestine. En 1604, les Capitulations sont reconduites ainsi qu'en 1608, par Henri IV et le Sultan Ahmed I<sup>er</sup> , en 1673 par Louis XIV et Mehmet IV ; en 1740, par Louis XV et Mahmoud I<sup>er</sup> , où la France obtient le privilège de la protection des chrétiens ottomans qui travaillaient avec des sociétés françaises ; en 1802, Bonaparte obtient le statut de nation la plus favorisée en 1814 ; au bénéfice de la France ; en 1878 a lieu le renouvellement de ces Capitulations, comme en 1901, par l'accord de Methylène, confirmé par l'accord de Constantinople ( 1913) où « les congrégations religieuses, françaises ou non, se voient confirmer un certain nombre d'immunités locales et douanières ».

Les autres Etats européens essaieront d'obtenir des privilèges pour protéger des communautés chrétiennes dont elles se sentaient proches. La Russie défendit les droits des Orthodoxes, grecs ou balkaniques, et des Arméniens. L'Autriche s'intéressa à la protection des Grecs-Catholiques, tandis que les Anglais, pour faire pièce au Liban aux Maronites soutenus par la France, défendront les Druzes.

L'intérêt politique, économique pour le Proche-Orient dans l'Europe du XVI<sup>e</sup> siècle s'accompagne d'un mouvement de recherche orientaliste à Rome, mais aussi à Paris, où le Collège de France, nouvellement créé, va ouvrir un enseignement des langues hébraïque et syriaque pour les textes bibliques, mais aussi de l'arabe, du turc et du persan pour des relations plus approfondies avec l'Empire Ottoman. L'ambassadeur de France à Istanbul, Savary de Brèves rapporte des caractères d'imprimerie arabes et syriaques afin de publier des évangéliaires et des psautiers plurilingues. Nommé à Rome, il découvre les savants maronites qui y sont installés. A l'issue de son affectation il reviendra à Paris en compagnie de deux d'entre eux qui pourront ainsi assurer un service d'enseignement et traduire les ouvrages français ou latins dans les langues proche-orientales. L'arabe est enseigné à Rome en 1622 pour les missionnaires. La même année, le Pape Grégoire XV fonde la Congrégation de la Propagation de la Foi et va autoriser les différents ordres religieux à s'installer dans l'Empire Ottoman, sous protection des Capitulations signées par la France. Les missionnaires furent bien accueillis par les Chrétiens orientaux. A Alep, l'évêque orthodoxe Melèce Karmé, favorable au catholicisme, les loge à l'évêché où ils enseignèrent aux séminaristes. Certains d'entre eux, chapelains auprès des consuls de France ou d'autres nations européennes, logèrent dans les caravansérails réservés aux marchands étrangers. En 1680, Alep comptait 24 religieux étrangers pour 14 négociants européens. L'intérêt en Europe pour l'action des missions était tel que des fonds purent être collectés facilement dans cette

intention. Ainsi en 1640, une Parisienne, Marie Ricouard offrit ses biens pour l'établissement d'un évêché latin en Irak. Bagdad fut choisi, mais comme l'évêché était au nom antique de « Babylone » et que le logement parisien de l'évêque se trouvait Rue du Bac, ce tronçon de rue prit le nom de « Rue de Babylone ». Ainsi l'évêque latin à Bagdad fut depuis cette époque un Français ; le titulaire de la signature des accords entre le Vatican et le Royaume d'Irak au XX<sup>e</sup> siècle, devint Prononce Apostolique et ce fut toujours un Français jusqu'en 1980.

Les Capucins vont s'installer à Alep en 1623, chargés de l'apostolat auprès des Orientaux, puis de 1638 à 1708, à Bagdad dans des conditions difficiles à cause de la guerre turco-persane, en 1636 à Mossoul où leur hospice se maintiendra ouvert jusqu'en 1724, à Damas en 1637. En 1662 à Alep, ils créent un Tiers Ordre et une confrérie de dévotes, qui était une innovation osée. Les Carmes portugais s'établirent à Bassorah en 1623 où ils convertirent une cinquantaine de familles de Sabéens (Chrétiens de Saint Jean) au catholicisme. En 1721, à Bagdad, ils ouvrent une école et un hospice destinés aux 1 200 chrétiens qui y résident. En 1867, ils gèreront une école de filles et une école de garçons, encadrées par des religieuses et deux pères français.

Les Dominicains avaient obtenu une mission de l'un d'entre eux, l'évêque Léonard Abel, à Alep, de 1583 à 1587, par le Pape Grégoire III, et il avait eu de fructueuses relations avec les Syriaques et les Melkites. Les Dominicains italiens se rendront à Mossoul en 1749 et y resteront jusqu'en 1856, très éprouvés par la peste et l'insécurité. Vont leur succéder des Dominicains français, bénéficiant de la création d'un consulat français dans cette ville de l'Irak. Ils y fondent une imprimerie, un séminaire syro-chaldéen (1878), qui deviendra un centre de diffusion de la langue française, notamment par les séminaristes qui n'auront pas poursuivi leurs études jusqu'à la prêtrise. Les Sœurs de la Présentation de Tours, en 1880, assureront l'intendance de cet Etablissement, ainsi que la direction d'une école de filles, d'un orphelinat et d'un dispensaire. Remplacées peu à peu par des religieuses irakiennes, elles auront beaucoup aidé, comme les Dominicains, la communauté chrétienne locale.

Les Franciscains étaient présents à Jérusalem depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, assurant la gestion de la Custodie de Terre-Sainte. Ils s'installent à Alep en 1571, comme chapelains du consulat vénitien. En 1631, ils ouvrent une école, puis constituent un Tiers Ordre franciscain et des congrégations mariales, qui intriguent le Pouvoir, mais qui enseignent aux membres une solidarité, et un sens de l'organisation et de la hiérarchie, qui font ressortir la supériorité du rite latin sur les rites locaux.

En 1625, les Jésuites commencent à résider à Alep ; en 1628, ils ouvrent une école dans la maison de l'évêque Méléce Karam, avec 34 enfants. En 1714 cette école comptera 200 élèves. D'autres établissements scolaires sont ouverts par eux à Damas, à Saïda, à Antoura (1659), à Zghorta (1700). En 1728, ils créent le théâtre scolaire, en faisant jouer par leurs élèves « Les Plaideurs », en arabe, à Alep. En 1812, ils s'occuperont du séminaire melkite de Aïn Traz, fonderont des écoles au Liban, à Beyrouth, Zahlé et aussi à Damas. L'école de Ghazir (Liban), fondée en 1846, devient séminaire en 1863, qui se transformera en 1881, à Beyrouth, en Université Saint-Joseph, qui joue encore un rôle considérable aujourd'hui dans ce pays.

Les Pères Lazaristes remplaceront dans leurs activités les Jésuites, qui ont été interdits d'exercer par Rome en 1776. Le fameux collège libanais d'Antoura (où logeront Lamartine, Gérard de Nerval) leur est dévolu jusqu'à aujourd'hui.

Cette « latinisation », poursuivie bien sûr en arabe, va dynamiser les chrétiens orientaux, comme l'a montré Bernard Heyberger (1) dans sa remarquable thèse. Au-delà d'une latinisation formelle comme l'influence italianisante sur les icônes, la pratique des indulgences, les prières publiques pour les morts, les missionnaires européens formeront une élite intellectuelle, dont les héritiers seront partie prenante dans la Renaissance arabe (« Nahda ») du XIX<sup>e</sup> siècle. Le rituel des confréries, avec ses élections annuelles, la conservation de ses archives, ses structures hiérarchiques, allait de pair avec une promotion de l'enseignement qui toucha aussi bien les filles que les garçons. Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, environ 500 jeunes chrétiens du Proche-Orient furent envoyés à Rome où ils étaient accueillis dans les Collèges des Grecs (1576) et des Maronites (1584) Cette occidentalisation des cadres orientaux s'accompagna d'une promotion féminine exceptionnelle. Avant l'arrivée des missionnaires, les femmes ne sortaient pas de chez elles par peur de l'insécurité ou d'être enlevées par des musulmans, elles ne se confessaient pas, n'étaient pas scolarisées. Elles sont alors prises en charge dans des confréries, qui leur feront lire des livres de spiritualité, leur enseigneront la couture et des travaux manuels et un sens de la responsabilité tout à fait nouveau. Pour les filles, la valorisation du statut de vierge leur feront mieux admettre l'apostolat féminin. D'autre part, les missionnaires étaient souvent médecins ; les soins dispensés dans le cadre de la communauté chrétienne les rendront plus résistants aux épidémies ; la démographie va changer et les chrétiens auront plus d'enfants qui vivront après les maladies de la petite enfance que les musulmans.

Le clergé oriental va également être sensible à ce progrès de la communauté et va se donner des moyens semblables à ceux des missionnaires occidentaux, surtout à Alep, dans un premier temps. D'anciens melkites de l'école jésuite vont fonder les Ordres locaux ; à Saïda, l'Ordre Salvatorien en 1711, dans le couvent de Saint Sauveur, et à Tripoli, cinq moines orthodoxes de l'abbaye de Balamand (« Belmont » au temps des Croisades), l'Ordre Choueïrite, qui bénéficiera dans sa maison d'Alep, en 1709, d'une imprimerie destinée aux catéchismes et aux textes religieux, établie par Abdallah Zakher et Nicolas Sayegh.

D'autres anciens élèves des écoles missionnaires d'Alep, maronites, créent l'Ordre Libanais Maronite, qui au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, va se diviser en deux branches, les Baladites, plus proprement « montagnards », attachés aux convents d'ermites comme à Qouzhaia où une imprimerie nouvelle éditera livres maronites en syriaque, et les Alépins, plus proches de la vie urbaine, et donc de la pastorale.

Les Arméniens catholiques créeront l'Ordre des Antonins arméniens à Ghosta (Liban, 1716), et les Syriaques catholiques, l'Ordre de Saint Ephrem à Charfeh (Liban, 1730). Ces congrégations développeront au XX<sup>e</sup> siècle, l'équivalent féminin, comme les Sœurs syriaques Ephremites.

On a bien compris que l'action des missionnaires latins étrangers aboutira à des schismes touchant les chrétiens orthodoxes, diaphysites et monophysites de l'ensemble de la région comme le montre le tableau suivant :

<i>NON -CATHOLIQUES</i>		<i>CATHOLIQUES</i>
1552	Diophysites	Chaldéens
1623	Monophysites éthiopiens	Coptes Catholiques
1635	Monophysites arméniens	Arméniens catholiques
1644	Monophysites égyptiens	Coptes Catholiques
1656	Monophysites syriaques	Syriaques Catholiques
1724	Grecs orthodoxes	Melkites

Néanmoins la «romanisation» n'aura pas été complète ; les groupes, devenus catholiques qui auront quitté leur communauté d'origine, conserveront leur liturgie et leur langue liturgique, le plan de leurs églises (iconostase et rideau qui isole l'autel des fidèles), leur hiérarchie locale puisque leur Patriarche, parfois nommé cardinal, est élu par leurs évêques, Rome acceptant en principe le résultat du vote et envoyant à ce moment-là le « pallium » ou habit d'intronisation.

### ***F) Les Chrétiens d'Orient et la « Nahda » ( Renaissance arabe)***

La pression européenne sur l'Empire Ottoman pour obtenir un début de démocratisation n'avait pas échappé aux populations turques de ce vaste Empire et tout le Proche-Orient était en proie à des agitations nationalistes panarabes. Sous Abdelhamid II, le « Sultan rouge », des mesures impopulaires avaient un commencement d'application, notamment dans la substitution de la langue turque dans l'enseignement à la langue arabe. De Bagdad au Caire, des sociétés secrètes se constituèrent pour se détacher de l'Empire Ottoman ou du moins obtenir une autonomie régionale, et des sociétés savantes pour donner à l'arabe le prestige qui avait été le sien sous les Abbassides.

Comme le déclara le grand écrivain égyptien Taha Hussein : « S'il n'y avait pas eu les arabes libano-syriens, il n'y aurait pas de langue arabe aujourd'hui ». On a vu comment les élites chrétiennes des principales cités du monde arabe avaient été formées dans de bonnes écoles confessionnelles, et on ne sera pas étonné de voir que le mouvement de la renaissance de la langue arabe tel qu'il émergea du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à 1918, fut conduit principalement par des intellectuels chrétiens. Ainsi on voit à Beyrouth, se constituer, en 1847, la Société des Arts et des Lettres avec l'écrivain Nassif Alyazigi (1800-1871) et l'encyclopédiste Boutros Boustany (1819-1885) ou la « Société Syriaque » avec Ibrahim Al Yazigi. Les Chrétiens voulurent moderniser l'arabe pour que cette langue retrouve son élasticité, sa profondeur, sa laïcité. Ils voulurent en faire une langue de romans et non d'épopées, de journal et non de chroniques médiévales, de théâtre en langue presque populaire et non de prose rimée. On vit Chibli Chumayyel (1860-1917) présenter avec conviction le darwinisme, Francis Marrash (1836-1873) l'esprit laïque, Yaqoub Sarrouf le matérialisme,

Farah Antoun (1874-1922) traduisent « La Vie de Jésus » de Renan. Les publicistes Salim et Richard Taqla émigrèrent en Egypte pour y bénéficier d'une plus grande liberté de la presse et lancer le quotidien « Al Ahram » en 1876, à Alexandrie, qui est resté le premier journal égyptien. Le romancier Jurgi Zaydan (1861-1914) lança au Caire une revue littéraire « Al Hilal » et publia 14 romans historiques, rappelant les hauts faits de la civilisation médiévale arabe.

Le mouvement s'étendit à la contestation politique, dans la mesure où les chrétiens ne craignaient pas comme les concitoyens musulmans d'accepter de diffuser les idées nouvelles et les modèles sociaux provenant du monde occidental. A Paris, où il était connu, le Palestinien chrétien Nabil Azouri fonde la « Ligue de la Patrie Arabe » et publie, à partir de 1905, le journal « le Réveil de la Nation Arabe ». En 1913, un premier « Congrès Arabe » est organisé à Paris par quatre chrétiens, dont le futur premier Président de la République libanaise, et quatre musulmans. Les deux communautés unissent leurs efforts pour la création de comités pour l'indépendance », et seront les premières victimes de la répression turque en Syrie et au Liban dès 1914.

§ § §

### **III – Les Chrétiens d'Orient dans la crise actuelle**

#### ***A - Participation active des Chrétiens d'Orient à la naissance des nouveaux Etats du Proche-Orient.***

Issus du démantèlement de l'Empire Ottoman, en 1918, un certain nombre d'Etats sont créés, de manière souvent artificielle, disposant de frontières peu réalistes, et qui vont, presque tous, héberger des minorités chrétiennes inégalement réparties. La période dite « mandataire » de 1918 à 1948, où la France devait conduire à l'indépendance le Liban et la Syrie, l'Angleterre la Palestine, la Transjordanie (devenue Jordanie) et l'Irak, tandis qu'elle poursuivait une occupation contestée par l'Egypte, permit aux communautés chrétiennes de participer, socialement, culturellement mais aussi publiquement aux nouveaux régimes, plus ou moins populaires, mis en place, à leur marche vers leur indépendance complète. La guerre israëlo-arabe commence presque aussitôt, avec l'autoproclamation de l'indépendance d'Israël sur des territoires palestiniens. Les arabes réagirent mal, et leur défaite amena à la gestion de plusieurs d'entre eux, des présidents issus de putschs militaires, l'Egypte, la Syrie, l'Irak. Les minorités chrétiennes durent alors s'effacer politiquement, et rester dans un espace étroitement circonscrit aux activités commerciales, socio-éducatives, socio-caritatives, où ils continueront d'ailleurs à exceller. Les régimes autoritaires militaires ou civils en place au Proche et au Moyen Orient, aujourd'hui se trouvent contestés par deux oppositions en lutte l'une contre l'autre, une opposition libérale encouragée par les pays démocratiques, mais faible et peu en prise avec les milieux populaires, où l'analphabétisme côtoie un dirigisme appelé « salafiste » où l'islam le plus dur, le plus réfractaire aux concessions, serait la seule idéologie d'une opposition connue comme « islamiste » et dont les dérives terroristes effraient le monde entier. Là aussi, les minoritaires chrétiens ont le choix entre se taire ou s'exiler définitivement.

Dans la première phase de la préindépendance, c'est chez les chrétiens, souvent orthodoxes, que vont se recruter les porte-paroles, parfois les créateurs de partis panarabes prônant un nationalisme arabe, où le concept religieux (l'islam) était remplacé par un concept ethnique (la « syrianité »). Le Parti Populaire Syrien créé par Antoun Saadé que le gouvernement pendra (1955) après qu'il eut tenté un coup d'Etat au Liban, dont il était originaire, a encore des partisans en Syrie où il participe à la coalition gouvernementale et au Liban où il défend une politique pro-syrienne. Quant au Baath, « La Résurrection » créé, en Syrie (1933) par l'orthodoxe Michel Aflaq (mort en 1989), le sunnite Salahaddine Bitar, et l'alaouite Arsouzi, il prônait une union des Etats de la Syrie (géographique) arabe de Bagdad à Chypre. Comme on le sait, les régimes autoritaires syrien de Hafez El Assad et irakien de Abdelsalam Aref à Saddam Hussein, s'en approprièrent la doctrine, de manière tragique et sanglante, le discréditant complètement. Albert Hourani (1) explique ainsi l'action des militants chrétiens. « Ils souscrivirent au concept de nationalisme arabe dans la mesure où cette nation développerait un mécanisme de défense contre la persécution, l'assimilation et la stagnation ».

De manière plus rationnelle les hommes d'Etat chrétiens accéderont aux plus hautes responsabilités dans chacun des Etats de la région, Boutros Ghali, grand-père du précédent Secrétaire Général de l'ONU, deviendra Premier Ministre de l'Egypte en 1910, mais il sera tué par un concitoyen musulman qui contestait la nomination à un tel poste d'un Copte ; dans le même pays, le copte protestant Makram Ebeid assurera la présidence du principal parti nationaliste, le « Wafd » ; en Syrie le protestant Fares el Houry présidera la Chambres des Députés et sera même Premier Ministre ; les leaders palestiniens les plus militants auront été chrétiens, Georges Habbache, grec orthodoxe ou Nayef Hawatmeh, grec catholique, et l'épouse de Arafat, Soha Tawil aura été d'une famille connue orthodoxe. Quant au Chaldéen Tarek Aziz, qui fut un temps vice premier-ministre irakien, il plaida la cause de son pays au Vatican.

Mais c'est sur le plan éducatif que la communauté chrétienne est très appréciée. Les étudiantes de la Faculté de Jeunes Filles de l'Université d'El Azhar, au Caire, ont été élèves depuis la maternelle jusqu'au baccalauréat des lycées confessionnels catholiques au Caire comme en Alexandrie, comme celui de la « Mère de Dieu ». Les religieuses catholiques lazaristes, ou du Bon Secours (l'Ordre local melkite) accueillent, en Syrie, comme au Liban, dans les zones chiites, des enfants non chrétiens, car les familles musulmanes apprécient la discipline, la morale, et le niveau d'enseignement qui y sont dispensés. Les six lycées catholiques à Istanbul comptent moins de 5 % d'enfants non-musulmans. C'est une tradition qu'Albert Hourani avait relevée : « En Syrie , en 1938, 32 % des enfants scolarisés sont chrétiens pour 19 % de la population. En 1945, 170 des 294 écoles privées appartiennent aux communautés chrétiennes ». Le socio-caritatif est, au Proche-Orient, également l'œuvre des congrégations religieuses françaises et qui assurent l'encadrement des dispensaires (Egypte, Liban, Syrie, Irak), des hôpitaux (Syrie, Palestine) des sociétés de bienfaisance. L'aide aux handicapés en Syrie, au Liban, en Ethiopie, assuré par ces congrégations, qu'elles soient d'origine étrangère, avec des religieuses ou religieux arabes, ou locales, comme l'est aussi l'aide aux familles de jeunes délinquants que, au Liban par exemple, créa un prêtre libanais d'origine chiite, le Père Osseirane. L'encadrement culturel des jeunes, comme les activités de scoutisme, les camps de vacances pour enfants des milieux défavorisés, les chorales et les troupes de théâtre sont également assurés par des responsables religieux ou laïques chrétiens, mais souvent en liaison avec des volontaires musulmans (e)s, en Egypte, en Palestine, au Liban, en Syrie, en Jordanie. Les crèches par contre restent confessionnelles, les musulmans ayant peur qu'un de leurs jeunes enfants abandonnés, change, par adoption, de religion.

## ***B) Textes officiels discriminatoires à l'égard des Chrétiens d'Orient***

Afin d'éviter qu'un non-musulman puisse être élu aux fonctions de Chef de l'Etat, la constitution de chaque Etat arabe, sauf celle du Liban, stipule que la religion du Chef de l'Etat est l'islam ; on peut ajouter aussi que la religion officielle de l'Etat est de même l'islam.

Les deux textes qui suivent vont préciser que les barrières dressées par les apparatchiks ou les religieux musulmans contre toute velléité d'un non-musulman, d'un dhimmi, qui essayerait de faire une carrière politique dans un pays musulman actuel. Ainsi dans son livre « Le statut des dhimmis en pays d'Islam (1963), l'Egyptien A K Zeidan écrit : « L'Etat islamique exige pour la jouissance de certains droits la condition de la religion. Il ne suffit pas qu'une personne soit ressortissante de cet Etat. Et rien d'étonnant à cela car l'Etat est libre de la réglementation de la jouissance juridique des citoyens... L'Etat islamique considère le critère religieux comme la base de discrimination acceptable entre les citoyens en ce qui concerne certains droits, en raison de la qualité islamique de l'Etat... Or l'Islam exige pour la jouissance de certains droits la condition de l'appartenance à l'Islam » .

Abi Al-Ala Al-Mawdoudi, chef religieux islamique pakistanais, dans un article traduit et publié en Egypte en 1977, interdit aux non-musulmans le droit d'élection et de candidature pour la Présidence et pour le Parlement. Ils ne peuvent participer qu'aux organes locaux. Il leur est interdit d'occuper les fonctions principales, surtout celles qui touchent à la planification et la direction des organes gouvernementaux importants. Par contre, ils peuvent occuper les fonctions de comptable superviseur, d'ingénieur ou d'administrateur des PTT. Quant à l'armée, ils ne peuvent occuper que la fonction de simple soldat. (Droits des dhimmis dans l'Etat musulman, Dar el-Fikr- Le Caire 1977).

En ce qui concerne l'entretien des édifices du culte chrétiens, les textes des premiers siècles de l'islam ont conservé leur influence aujourd'hui. Il s'agissait d'interdire la construction de nouvelles églises, et d'empêcher les réparations sur les anciennes, ainsi, croyait-on, au bout de quelques siècles, il n'y aurait plus que des ruines, impropres au service du culte. Ibn Al Naqqash (XI<sup>e</sup> siècle) donne sur ce sujet le point de vue officiel : « Omar el Abdelaziz (VIII<sup>e</sup> siècle) interdit aux Chrétiens d'élever la voix en chantant dans leurs églises, car ce sont les chants les plus désagréables au Très Haut », et il leur défendait de réparer les parties de leurs temples qui viendraient à tomber en ruines. Sur ce point, il y a deux opinions : s'ils les recrépissent à l'extérieur, dit Al Istakhri (898-949), juriste chaféite de Bagdad, on doit les en empêcher, mais s'ils réparent seulement l'intérieur, la partie qui est de leur côté, on peut tolérer cela » (sic). Le Président libyen Kadhafi déclarait dans le même ordre d'idée, le 8 septembre 1989, « Un arabe ne devrait pas être chrétien et la lutte doit s'opérer pour que les chrétiens arabes embrassent l'islam. Il peut en être ainsi en Egypte, en Irak, et en Syrie, où il y a également encore des Arabes qui ne sont pas musulmans ». On pourrait ajouter qu'il y en a même en Libye (20 000) de ces nationalités citées et qui se rendent sans difficulté à la messe dite en arabe dans l'église franciscaine de Tripoli, chaque samedi soir. Auparavant, le statut de dhimmi impliquait le paiement d'un impôt très lourd, et l'arme fiscale poussait donc à une forte islamisation. Ceci n'existe plus aujourd'hui au nom de la citoyenneté, mais le mépris et la méfiance demeurent, les Chrétiens étant souvent assimilés aux « Croisés » occidentaux. Malgré l'article 46 qui se trouve dans la Constitution égyptienne comme dans la plupart de celles des autres Etats de la région et qui proclame : « l'Etat garantit la liberté de croyance », il est dangereux d'être musulman et de se convertir à une autre religion, et à un chrétien converti à l'islam pour des raisons profanes (mariage, promotion administrative, bourses d'études pour les enfants) de revenir sur sa décision. C'est pourquoi les Etats arabes ont préféré adhérer à une Déclaration Islamique des

Droits de l'Homme qui passe l'apostasie sous silence plutôt qu'à la Déclaration Universelle qui l'autorise. Monseigneur Cyrille Bustros archevêque melkite de Baalbeck fait état de la situation des édifices du culte dans les pays musulmans. A part l'exception libanaise, le prélat donne trois cas :

- 1) Pays où il est interdit de construire des églises : Arabie Saoudite, Yemen.
- 2) Pays où les chrétiens sont considérés comme non-nationaux : Koweït, Etats du Golfe, Oman, Etats du Maghreb, la construction des églises est autorisée.
- 3) Pays où les chrétiens sont autochtones : Egypte, Syrie, Irak, Jordanie, Palestine, Turquie (et Iran), leur présence est légale ; ils sont des citoyens de seconde zone, et tout prosélytisme de leur part envers les musulmans est interdit.

La discrimination existe dans les services administratifs comme le remarque Sami Abu Sahlieh (1); les Chrétiens rencontrent des ennuis dans leurs transactions commerciales, dans l'exécution des jugements, dans la perception des impôts, dans le paiement de leurs salaires ou des dommages et intérêts. Dans l'éducation, les écoles privées chrétiennes se voient imposer de constantes entraves, les élèves chrétiens reçoivent difficilement des bourses pour l'étranger (Egypte entre autres), doivent suivre des cours rendus obligatoires de catéchisme musulman et de textes coraniques, découvrent dans les manuels d'études des jugements qui mettent les chrétiens en constante accusation (croisades, époque coloniale) sans faire connaître le rôle des chrétiens d'Orient dans la Renaissance arabe (voir plus haut).

Le maintien du statut personnel dans tous les pays arabes entraîne des situations litigieuses très éprouvantes. Ainsi, en Syrie, un père de famille chrétien, qui veut divorcer, devient musulman. Ses enfants deviennent obligatoirement musulmans, puisqu'ils se voient attribuer la religion de leur père. A 18 ans, ils ont le droit d'instruire un procès pour obtenir le droit de redevenir chrétien, mais ce faisant, ils ne pourront plus hériter de leur père, puisque des non-musulmans ne peuvent pas hériter de musulmans. La situation qui aurait pu être ubuesque dans d'autres pays, devient ici cauchemardesque, même si, en Syrie, des avocats se sont spécialisés pour que leurs clients puissent redevenir chrétiens en échappant à l'interdiction d'apostasie de l'islam, en principe, punie de mort.

D'autres cas sont encore plus pénibles. Dans l'hebdomadaire francophone cairote « Ahram Hebdo » du 26 octobre 1993 traitant des mariages mixtes en Egypte, le juriste bien connu Said Ashmawy écrit : « Les femmes non musulmanes ne peuvent pas hériter de leur mari musulman, mais leurs enfants, considérés comme musulmans, le peuvent » ; par contre, un mari musulman pourrait hériter de sa femme non musulmane selon le hadith (parole du Prophète), rapporté par Mouath, alors gouverneur du Yémen : « L'Islam augmente et ne diminue pas. Puisque nous nous marions avec les nôtres, nous héritons d'eux et ils n'héritent pas de nous » (cf « Arab News », Jeddah, 22 décembre 1995). De même la musulmane n'a pas le droit de garde des enfants ; c'est ce qui entraîne des situations dramatiques qui conduisent les pères musulmans à enlever leurs enfants issus d'une union mixte, en cas de divorce, car la loi française, et d'une manière générale, européenne, privilégie de confier la garde des enfants à la mère. Le Professeur Michel Verwilghen de l'Université de Louvain a évoqué ce douloureux problème.

## *C) Situation pays par pays*

### ➤ **Pays Arabes**

L'Arabie Saoudite compte un demi-million de chrétiens, soit arabes, soit asiatiques ; non seulement il leur est interdit de construire une église, mais tout rassemblement de fidèles, non-musulmans, en dehors de chez soi ou chez soi est passible de prison. Plusieurs « prêtres ouvriers » philippins, dénoncés pour avoir dit la messe à leur domicile, ont été arrêtés, torturés puis expulsés du pays. Seuls les ressortissants des pays occidentaux ont plus de chance, puisque dans les locaux de plusieurs ambassades, les rites catholique et protestant sont pratiqués à dates fixes.

Amnesty International recense, chaque année, l'arrestation de 60 chrétiens philippins, coréens ou indiens. Les autorités saoudiennes utilisent un argument pour le moins spécieux en soutenant que : « L'ensemble du Royaume est considéré comme une mosquée, où deux religions ne sauraient coexister ; de même qu'il est inconcevable de construire une mosquée à l'intérieur d'une église, il est inacceptable d'ériger une église dans un pays qui , à lui seul , constitue une mosquée » (sic). Ce jugement a été énoncé par le Cheikh Abou Baker, de l'Université Islamique de Médine et rapporté par le quotidien « Le Monde » du 20 août 1987.

En Egypte, la Constitution proclame l'égalité de tous les citoyens devant la loi , sans distinction de langue, race ou religion. Mais le système juridique est islamisé : en 1971, le Tribunal Constitutionnel a jugé que l'Islam est la religion de l'Etat et que toute loi qui va contre l'Islam est contraire à la Constitution.

Un rapport du Dr Merit Boutros Ghali (1979) sur l'élimination progressive des chrétiens, depuis 1952, de la fonction publique et des sociétés nationalisées rappelle qu'en 1910, 45 % des fonctionnaires étaient chrétiens. Aujourd'hui, plusieurs professions leur sont même interdites, professeur d'arabe par exemple. D'ailleurs, les manuels scolaires d'histoire ne parlent pas de la période historique chrétienne de l'Egypte, soit du IIe au VIIe siècle, à l'arrivée des musulmans. Les musulmans libéraux protestent contre cet état de fait ; en 2000, le Secrétaire général de l'Organisation égyptienne des Droits de l'Homme, Hafez Abu Saada rédigea un rapport sur la répression subie par ses concitoyens coptes ; accusé de ternir l'image de l'Egypte, il a été condamné à la prison. De même le militant des droits de l'Homme Saadeddine Ibrahim, directeur du Centre Ibn Khaldoun a été accusé devant un tribunal d'avoir parlé de mesures injustes gouvernementales à l'encontre des Coptes. La discrimination couvre bien sûr le champ politique ; les hauts postes de l'Etat sont de moins en moins attribués à des chrétiens. D'ailleurs les 10 députés coptes du Parlement (ils devraient être 60 à la proportionnelle) sont désignés par le Président de la République car aucun Copte ne serait élu au suffrage direct par les électeurs musulmans, comme ce l'était avant Nasser.

La communauté copte a été frappée à de nombreuses reprises, d'autant plus qu'elle est moins défendue par un régime qui hésite à proclamer l'égalité et la liberté religieuses et poursuit et condamne les convertis musulmans au christianisme tandis qu'il encourage naturellement le courant inverse (15 000 coptes passent à l'Islam chaque année). Huit millions de coptes sur soixante millions, chiffre officiel ou plus ? Beaucoup, en tout cas, émigrent ; les troubles confessionnels eurent lieu à Assiout (1975), Alexandrie (1979), ou au Caire (tueries dans le quartier copte de Zaouiet Al Hamra en juin 1981). Depuis, dans l'oasis du Fayoum ou dans le grand Caire, dans le delta comme en Haute-Egypte, on recommande aux prêtres de ne plus marcher dans la rue et les attentats contre les églises que l'on brûle, ou les couvents que l'on pille, sont très fréquents. Les mouvements Djihad ou Djamaa Islamiyya revendiquent sans pudeur les actions. Des émeutes

antichrétiennes au centre de l’Egypte, à Fayez Awad ont encore eu lieu en décembre 1999 ; 25 coptes ont été tués, des dizaines blessés par leurs voisins musulmans ; on compte un attentat par mois ; des églises et chapelles sont brûlées ; bien sûr la presse s’exprime rarement sur ce sujet.

Et pourtant, les traditions coptes ont influencé la civilisation égyptienne moderne. De nombreux mots coptes, c’est-à-dire d’ancien égyptien pharaonique, voire des structures grammaticales, ont été introduits dans le dialecte égyptien. Les toponymes également. Le calendrier pharaonique des saisons, les mois des semailles et des récoltes sont utilisés parmi les paysans musulmans, notamment dans les proverbes. D’ailleurs les journaux quotidiens donnent trois dates : grégorienne, hégirienne et copte .

Les coutumes pharaoniques ponctuent l’année ; l’eau tient une grande place dans la célébration du premier de l’an. S’asperger d’eau est un signe de bénédiction. Le 12 juillet, la crue du Nil est célébrée avec de l’eau bénie dans un bassin et la date correspond à la fête des Apôtres. Le 27 septembre, la fête de la Croix est la christianisation du jour où la crue du Nil atteint son plus haut niveau et où Râ répandait le limon. Le 19 janvier, pour l’Epiphanie, c’est le rappel de la cérémonie pharaonique de « l’eau de touba » (touba est un mois copte). Enfin, le 4<sup>ème</sup> mois copte de Kyhak symbolisait la résurrection d’Osiris et on fait toujours germer des graines dans des soucoupes. Le premier jour de l’année, Ier Thot (11 ou 12 septembre) est intitulé « Nayrouz », le « nouveau jour », comme en Iran, d’où le mot est venu, sans doute au moment de l’occupation perse.

Le type physique est si semblable entre communautés que les Coptes se font tatouer une croix au dos de la main afin qu’en cas d’accident mortel, ils soient inhumés dans un de leurs cimetières.

D’autre part, les sites coptes sont très fréquentés par les visiteurs musulmans que ce soit les mausolées, les couvents (Saint Antoine), les églises, lors des apparitions de la Vierge à Zeïtouna (Héliopolis). Les établissements scolaires coptes ont une proportion de 75% d’élèves musulmans, d’autant plus que les cours de religion musulmane obligatoires sont assurés. Enfin, les dispensaires tenus par les associations caritatives coptes accueillent un grand nombre de musulmans.

Néanmoins, les attentats intégristes commis à l’encontre des églises, des monastères, des commerces dans le sud de l’Egypte poussent les coptes à l’exil, notamment dans les pays qui privilégient une culture chrétienne comme le Québec et le Canada, l’Australie et la Nouvelle-Zélande.

Les Etats du Golfe ont à l’égard des chrétiens arabes ou non arabes une position plus nuancée. Le royaume de Bahrein où la liberté de culte est garantie, a admis récemment (novembre 2002) parmi les quarante membres du Conseil Consultatif (équivalent du Parlement) une chrétienne d’origine irakienne, Alice Samaan avec cinq autres femmes musulmanes, sunnites et chiïtes, et un juif d’origine également irakienne, financier connu de l’île.

Les Emirats Arabes Unis comptent 125 000 chrétiens (11,1%) de la population. Abou Dhabi est le siège du vicariat apostolique régional. La cathédrale latine a été construite sur un terrain offert par le Cheikh Zayed Al Nahyan, qui fut Président des Emirats. A Doubaï une cloche de l’Eglise Sainte Marie a été donnée par le Cheikh Rachid Al Maktoum, Emir de l’Etat.

Au Koweït, les Chrétiens forment 12, 70 % de la population. La capitale est le siège d'un délégué Nonce Apostolique, et les terrains des sept Églises latine, évangélique, assyrienne, monophysite (du Kerala), melkite, arménienne et copte monophysite ont été offerts par l'Etat.

Au sultanat d'Oman, il existe quatre églises ; la dernière construite, latine, s'est vue offrir les orgues par le Sultan Quabbous. Les fidèles sont surtout des indiens, des philippins, des arabes coptes et maronites.

Le Qatar a établi des relations diplomatiques avec le Vatican en novembre 2002. Les Chrétiens, dans cet Etat de tradition wahabite, représentent 10,4% de la population, et une église catholique vient d'être construite à Doha.

En Irak, les Chrétiens, notamment sous les Abbassides jouèrent un rôle culturel, on l'a vu, important. Les clergés syriaque et chaldéen, par leurs relations privilégiées avec Rome et les congrégations latines avaient préparé, au moment de l'indépendance, une élite intellectuelle et bien formée, qui participa, au niveau ministériel, à la gestion du nouveau Royaume. En 1924, les 180 000 chrétiens disposaient de deux ministères et de quatre sièges de député, le Patriarche chaldéen étant nommé Sénateur à vie. Pourtant, les massacres des Assyriens en 1932 par l'armée nationale assombrir le climat interconfessionnel. Puis lors de la proclamation de la République en 1958, le Général Kassem, protecteur des minoritaires, nomma des chrétiens au poste d'ambassadeur et à des postes de direction dans la fonction publique qui échurent aussi, lors de la prise de pouvoir par les Baathistes, à des chrétiens du parti. Le régime tyrannique de Saddam Hussein laissa la communauté religieuse tranquille, et en tout cas, jouissant d'une liberté religieuse assurée. Il a fallu attendre la chute de ce régime pour voir commettre des attentats nombreux contre les églises. Les Chrétiens ne représentent plus que 3 % de la population. Beaucoup d'entre eux sont candidats à l'exil ; clandestins au Liban, en Jordanie, ou en Turquie, ils cherchent à gagner l'Europe ou à rejoindre des membres de leur familles installés aux Etats-Unis. Beaucoup ont gagné le Kurdistan, où des députés et des ministres chrétiens participent au gouvernement. La situation, en tout cas, menacée par une guerre civile sunnito-chiite, ne leur laissera plus de possibilité de manœuvre, alors que jusqu'à maintenant leur implication dans les espaces socio-éducatifs et socio-caritatifs leur avaient donné une certaine garantie.

En Jordanie, la situation des chrétiens est la plus acceptable (à part le Liban) de la région. Le régime royal s'appuyant sur les tribus bédouines, dont certaines sont chrétiennes, fait face à une opposition majoritairement palestinienne et citadine. C'est ainsi que la communauté chrétienne qui ne dépasse pas 5% de la population totale est représentée au Parlement par plus de 10 % des sièges. Le Prince Hassan Ibn Talal, oncle du Roi a montré dans son ouvrage « Islam et Christianisme » (1) le rôle culturel considérable des Chrétiens au Proche-Orient ; hommage rare venant d'un membre d'une famille, qui se dit descendante du Prophète Mohamed. Néanmoins, la montée en puissance des Frères Musulmans, la fragilité géopolitique de la Jordanie, liée par traité avec Israël, la marge de manœuvre considérablement réduite du souverain et de son gouvernement, risquent de peser dramatiquement à court terme sur la situation exceptionnellement privilégiée des chrétiens jordaniens.

Le Liban, entité quelque peu autonome et connue internationalement par les grandes puissances en 1862 devint une région dirigée confessionnellement par l'alliance maronito-druze. L'Etat du Grand Liban, formé en 1920, intégra une large proportion de sunnites qui admirent, au début des années 30, une co-direction politique islamo-chrétienne et particulièrement maronito-sunnite. L'Egypte nassérienne de 1957, ébranla le nouvel édifice, conduisant à une sorte de guerre civile larvée de six mois en 1958. Le Liban se rétablit tant

bien que mal mais les accords du Caire de 1969 lui imposèrent l'autonomie des groupements palestiniens, facilement mobilisables en cas de contestation de la souveraineté de l'Etat libanais. Une nouvelle guerre atrocement inutile, qui a duré dix-sept ans, avait réduit le Liban au rôle d'Etat associé à la Syrie. Les grands leaders chrétiens ont disparu, qu'ils soient morts ou exilés ; et ce qui avait pu paraître comme une hégémonie maronite s'était dilué dans un état de non-participation politique et de diktats de Damas. Sunnites et Chiites, et c'est une situation qui touche la Syrie et l'Irak, s'affrontent . Leur intérêt n'est pas de se priver de l'appui politique des chrétiens. Les tenants de la guerre civile avaient eu, à un moment l'intention, en ce qui concerne les Sunnites d'obtenir le poste de Président de la République. L'opposition chiite armée leur a fait préférer de conserver un chrétien plus neutre. Il n'empêche que grâce à l'octroi de 40 000 bourses, dont ont profité en majorité les Sunnites, l'ancien Premier Ministre milliardaire Rafiq Hariri, avait pu former des universitaires, des scientifiques, des intellectuels d'un niveau équivalent à celui de l'ancienne intelligentsia maronite, mais ces nouveaux diplômés sont en concurrence avec les jeunes chiites, qui eux aussi, ont fréquenté en masse écoles et universités et réclament, à l'Université Libanaise ou dans le corps diplomatique, des nominations refusées aux jeunes chrétiens. Le Liban est pourtant le modèle d'un Etat polyconfessionnel et polyculturel qui aurait dû réussir. Il ne manquait pas de cadres, mais il manque un encadrement politique. Là aussi des candidats chrétiens à l'exil sont nombreux car leur sens de l'adaptation les conduit à diriger la mairie de Sao Paulo au Brésil, ou la Société Peugeot.

En Palestine, 2% de chrétiens sur 3,2 millions d'habitants tentent de survivre. Des villes comme Bethléem, qui avaient une majorité de Chrétiens sont maintenant majoritairement musulmanes. Marié à une chrétienne orthodoxe, le Président Arafat tenait à assister, chaque année, à la Messe de Minuit, où vinrent des personnalités comme Eltsine, mais le gouvernement israélien le lui interdit car cela donnait une image de rassemblement interconfessionnel universellement appréciée. Pour l'instant, c'est à Jérusalem que se concentrent les efforts israéliens dans la partie arabe pour expulser les familles palestiniennes. Les chrétiens représentaient en 1950, 50 % de la population intra-muros ; aujourd'hui ils ne sont plus que 10%. Le Vatican soutient le Patriarche latin Mg Sabbah et les congrégations latines et arabes de la Vieille Ville ; de son côté, Tel-Aviv, ayant attendu plusieurs mois pour reconnaître l'élection du nouveau Patriarche orthodoxe hellène Irineos, invoquant une loi ottomane de 1875, relative aux « Capitulations », vues plus haut, qui stipulait que l'autorité politique en Terre Sainte a un droit de regard sur les élections patriarcales, a sans doute pu obtenir par la force la cession de locaux appartenant au Patriarcat orthodoxe, sis dans la Vieille Ville. Cette nouvelle a bouleversé l'ensemble des Chrétiens de Terre Sainte, et le Conseil Patriarcal, formé d'évêques et de notables, a déposé le nouveau Patriarche, faisant bloc contre la cession d'immeubles. La situation est bien sûr dramatique pour l'ensemble des Palestiniens qui n'admettent pas que les territoires qui seraient dévolus à leur Etat ne comprennent pas aussi la partie arabe de Jérusalem. Quant aux chrétiens natifs de Terre Sainte, on doit leur garantir de continuer à y habiter. Que deviendrait le berceau du Christianisme réduit à accueillir quelques pèlerins étrangers et des dizaines de milliers de touristes indifférents ?

En Syrie, la visite officielle du Pape le 4 mai 2001, extrêmement bien accueilli par le Président Bachar El Assad, alaouite (branche du chiisme) et les religieux sunnites, a attiré l'attention sur l'importance relative , économique, sociale, culturelle, éducative sinon politique de l'ensemble des communautés chrétiennes. D'autre part, c'est un citoyen syrien, Sa Béatitude Ignace Moussa Ier Daoud, Patriarche d'Antioche des syriens catholiques qui vient de prendre la tête de la Congrégation pour les églises orientales catholiques, poste important de la hiérarchie vaticane. Onze communautés orthodoxes, catholiques, diaphysites et monophysites, très diversifiées composent l'ensemble des communautés chrétiennes (moins d'un million de fidèles). Comme on l'a vu, résident à Damas les trois Patriarches, syriaque monophysite, melkite et

orthodoxe. Les anciennes prérogatives des chefs de communautés chrétiennes, héritées de l'ottomanisme, sont reconnues par l'Etat. Les édifices du culte, dont la construction et l'entretien sont plus faciles à obtenir qu'en Egypte, sont exempts d'impôts. Le statut de droit personnel, en ce qui concerne mariage et divorce est conservé. L'enseignement religieux est obligatoire jusqu'au baccalauréat et le manuel a été élaboré par un comité interchrétien avant d'être approuvé par le ministère de l'Education. Pourtant des menaces pèsent sur toutes les communautés, car la charia est devenue la source principale de la législation, autrefois laïque et les autorités essaient de ne pas heurter de front les intégristes sunnites. Ces derniers ont déjà distribué des tracts accusant les chrétiens d'avoir bénéficié d'avantages offerts par le régime alaouite, et on peut s'inquiéter du sort qui leur sera réservé, si comme en Irak, un changement de gouvernement ne leur offre pas de poste de dirigeants. Déjà dans l'est du pays, en Jezirah, une arrivée massive de Kurdes ayant fui la Turquie et l'Irak voisins, menace d'expulser les chrétiens locaux, qui avaient été depuis 1918 des réfugiés de ces deux pays.

### ➤ **Pays non arabes**

En Iran, la fermeture en 1990 de toutes les librairies chrétiennes et de la Société Iranienne d'Etude de la Bible fondée en 1930, la campagne d'intimidation, comme en Egypte, des musulmans chiites convertis au Christianisme (le mouvement était déjà important sous le régime du Chah, dont la sœur cadette pratiquait ouvertement le culte catholique), l'interdiction d'imprimer tout livre chrétien en persan et de dire la messe publiquement en persan (par contre il est autorisé d'utiliser des langues étrangères occidentales, l'arménien ou le syriaque), les persécutions individuelles, voire les assassinats de pasteurs anglicans, font craindre le pire à l'ensemble des chrétiens du pays, malgré la présence de deux députés arméniens et d'un député diaphysite assyrien au Parlement. Les Chrétiens n'ont pas accès aux grades d'officiers supérieurs dans l'armée ou dans la police, leur avancement est limité dans l'Administration. Un concours d'entrée à l'université, une épreuve obligatoire d'idéologie islamique, à fort coefficient, limite l'accès aux jeunes Iraniens chrétiens. La confiscation de toutes les Institutions ecclésiastiques, écoles, hôpitaux, dispensaires, l'islamisation constante des mass-media, de la vie quotidienne (voile obligatoire pour toutes les femmes et les jeunes filles), les résultats des dernières élections présidentielles de cette année, conduisent les jeunes Chrétiens de cette communauté de 200 000 personnes à émigrer par tous les moyens. Dans ce pays mollahocratique, ils ne sont pas les seuls.

Israël a 5,5 millions d'habitants, dont 20 % sont arabes, les Chrétiens y représentent 9 % de la minorité arabe et 2,10 % de la population totale du pays. Le régime israélien n'est pas tendre avec cette communauté, menacée d'autre part par les intégristes musulmans, comme le montre le problème de l'érection d'une grande mosquée jouxtant la Basilique de Nazareth, ville devenue à large majorité musulmane. La volonté de « désarabiser » la Vieille Ville de Jérusalem a déjà été évoquée, mais le manque de ressources économiques, la chute du tourisme, voire du nombre des pèlerins inquiets des attentats, ne peut conduire, à court terme, les jeunes chrétiens qu'à s'expatrier encore davantage.

La Turquie a prétendu être devenue laïque avec Atatürk ; en fait, il s'est agi d'une politique de « turquisation », c'est-à-dire « d'islamisation » ; les chrétiens sont obligés de suivre les cours d'instruction religieuse musulmane, n'ont pas le droit d'ouvrir des écoles ni de créer des institutions socio-caritatives comme des dispensaires, ni de nouveaux lieux de culte. La capitale, Ankara, n'a aucune église (elles ont toutes été brûlées en 1923). Le consulat de France dispose d'un local attribué à l'église latine, comme la nonciature apostolique, et l'ambassade de Grande Bretagne abrite le culte anglican. A Istanbul, l'interdiction

d'ouvrir des séminaires, et l'obligation d'être turc pour être prêtre, fera disparaître la communauté orthodoxe. En 1900 un habitant sur quatre était chrétien. En 1981, on pouvait compter environ 90 000 chrétiens, dont 16 000 catholiques sur les 50 millions d'habitants. Aujourd'hui, on les compte par quelques centaines auxquelles il faut ajouter les réfugiés irakiens, lesquels attendent de pouvoir s'établir en Europe, aux Etats-Unis ou en Australie. Le génocide des Arméniens de Turquie, mais aussi des Nestoriens, des Syriques et des Chaldéens, a pratiquement annihilé toute présence chrétienne dans le Sud-est de la Turquie. Aujourd'hui ces communautés sont, soit décimées, soit exilées. Un diplomate turc en poste à Paris déclarait récemment que « le citoyen turc est turcophone et musulman », un point c'est tout. C'est l'aboutissement de la laïcité kémaliste . Quelle différence cela fait avec les mouvements intégristes islamistes ?

### ***D ) La diaspora des Chrétiens d'Orient***

L'émigration pour raisons économiques avait commencé, au Proche-Orient, notamment vers les Etats-Unis au début du XX<sup>e</sup> siècle ; le grand poète Khalil Djébran en est un exemple le plus célèbre. Les Libanais, sous l'Empire Ottoman, connus comme « turcos » s'étaient installés avant 1914, en Argentine, en Uruguay, au Brésil. A l'époque mandataire, des syriens avaient gagné la Guadeloupe et se hissèrent rapidement au niveau honorable de grands commerçants de tissus, et de ce fait notables et rotariens.

Dans les années soixante, puis tout au long de la guerre libanaise jusqu'en 1991, jeunes diplômés de commerce, ingénieurs, médecins, enseignants du secondaire et universitaires du Liban, de Syrie, de Jordanie, d'Irak, et de Palestine, trouvèrent des postes intéressants, dans le privé, parfois dans le public, en Arabie Saoudite ou dans les Etats émergents du Golfe Arabo-Persique, malgré leur statut de chrétiens. C'était une émigration rapprochée qui permettait aux chefs de famille de revenir assez souvent dans leur pays d'origine. D'autre part, se développaient des réseaux libanais industriels, notamment en Arabie, qui donnaient leur chance à de jeunes chrétiens, comme Rafiq Hariri, le fera pour de jeunes sunnites. De Turquie, à partir de 1975 et à cause du regain d'intensité de la guerre kurdo-turque, 35 000 chrétiens gagnèrent la Syrie, et 7 000 l'Iran. Aujourd'hui les chrétiens du sud et du centre se réfugient dans le Kurdistan autonome où la situation est plus sécurisée. Un aspect tragique de ces diaphysites et de ces monophysites, perpétuels réfugiés de Turquie en Irak, d'Irak en Syrie, se passa au moment de la guerre civile libanaise, où ils se rendirent dans les régions chrétiennes et furent des combattants courageux qui, n'ayant plus rien à perdre, dans ce Liban dévasté, dernier refuge, où on les considérerait comme citoyens à part entière, contribuèrent à rééquilibrer et à renforcer le camp chrétien.

L'attrait pour l'Europe porte également beaucoup de réfugiés chrétiens, imaginant une Europe christianisante comme jadis, à s'y rendre. Tout naturellement, la France, ancienne protectrice des Chrétiens d'Orient, a beaucoup changé sur ce plan-là. Néanmoins, le Val d'Oise avec Sarcelles, où une nouvelle église chaldéenne s'est construite en 2004, et Garges les Gonesse, la Seine Saint Denis avec Clichy sous Bois, Stains, Montfermeil (où les syriques monophysites ont inauguré une église en 2005) et l'Oise avec Creil, ont été des centres de regroupement pour les chrétiens qui venaient d'Iran, d'Irak et de Turquie, que la connaissance, du moins pour les plus âgés, de dialectes syriques leur permet de communiquer entre eux ; les plus jeunes apprennent vite le français. En Suède, où l'Eglise luthérienne est très active, les monophysites syriques de Turquie et d'Irak, ont déjà à leur disposition deux évêchés dans la région de Malmö, où ils seraient 35 000. Leur Patriarche vient assez souvent de Syrie leur rendre visite. Les Turcs assyriens, comme les autres Turcs ou Kurdes, sont nombreux en RFA.

Beaucoup d'entre eux sont devenus célèbres, dans les lettres, Andrée Chedid, Amin Maalouf, Antoine Sfeir, Joseph Maïla qui dirigea l'Institut Catholique de Paris. Abdallah Naaman (1) s'est livré à une intéressante enquête sur l'histoire des Orientaux de France, résidant dans notre pays depuis le I<sup>er</sup> siècle de notre ère (nous en avons vu quelques uns plus haut).

Là encore, les distances ne sont plus considérables et l'avion permet de revenir passer des vacances dans le reste de la famille restée au Proche-Orient. Dans des villes comme Paris, Lyon, Marseille, des messes de rite oriental rassemblent presque chaque dimanche, des fidèles arméniens, chaldéens, syriaques, coptes, melkites ; les parents sont en mesure de faire parler leur langue maternelle et d'évoquer les traditions anciennes.

Il n'en est pas de même dans l'émigration « éloignée ». Les Etats-Unis, le Canada, l'Australie, la Nouvelle Zélande, privilégient des diplômés de l'enseignement supérieur, des techniciens, des médecins, du personnel paramédical et des ingénieurs. Mais là, c'est un autre monde. La rupture entre les classes d'âge risque d'entretenir une désaffection pour les pays d'origine des parents, en tout cas des grands-parents. Des Libanais et des Palestiniens sont devenus des Américains célèbres, Paul Anka, Serge Nader, Phillip Habib, John Sununu. L'esprit communautaire y joue encore son rôle, que ce soient l'Alliance Universelle Assyrienne à Chicago, ou l'Association Copte Canadienne à Montréal, qui publient des revues, animent des radios locales, mais « l'américan way of life » ou la manière de vivre australienne ne permettent pas de conserver des habitudes langagières, des conditions culturelles, musique mise à part, très longtemps. Les distances peuvent être considérables d'une famille à l'autre. Néanmoins, c'est une manière de mettre ses enfants à l'abri. Combien de futures mères libanaises, syriennes, égyptiennes, vont accoucher aux Etats-Unis, quand elles en ont la possibilité, pour que l'enfant, né sur le sol américain, obtienne immédiatement la nationalité américaine tant convoitée.

§ § § § §

Notre conclusion risque d'être pessimiste si des changements, notamment dans le sens de la démocratie et du respect des droits de l'homme, n'interviennent pas à court terme.

L'Empire Ottoman, en 1900, si l'on excepte l'Egypte, comptait 12 millions de chrétiens sur 36 millions (33 %). En 2000, ils demeurent 5 millions sur 90 millions, c'est-à-dire sept fois moins dans le même espace.

Il faut donc que trois situations apparemment bloquées évoluent. La première est l'aspect religieux. Représentant de la Ligue Arabe à Paris, le regretté Hamadi Essid, tunisien libéral, s'était exprimé au Colloque consacré aux « Chrétiens du Monde Arabe », à Paris, en septembre 1987 : « Il faudra bien qu'un jour l'on cesse de se servir de la religion pour camoufler les conflits tribaux, les manipulations politiques ». Comme on a pu le constater, les valeurs de tolérance et d'humanisme, pourtant prônée par la culture islamique, n'ont pas encore pu faire accepter les Chrétiens comme citoyens à part entière, leur accorder la liberté entière d'exercer leur religion. D'autre part, l'évolution du statut personnel en ce qui concerne les mariages mixtes et le droit successoral est indispensable. Les arabes chrétiens ne doivent pas s'attendre à ce que l'Occident se préoccupe davantage qu'il ne l'a fait des questions religieuses, mais la défense de leurs droits et de leurs libertés fait partie des idéaux universels, et en tout cas de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, dont un des auteurs fut précisément le libanais Charles Malek qui fut un très écouté

ministre des Affaires Etrangères. Des changements doivent également conduire, en Occident, à une réinterprétation, une « ijihad » du droit musulman, qui d'ailleurs serait concomitante avec une démocratisation politique que les peuples arabes souhaitent et dont ils souhaitent voir les effets.

Le troisième point est relatif au rôle que les missionnaires étrangers catholiques mais aussi protestants ont joué au Proche-Orient pendant plusieurs siècles. Certes ils ont révélé aux chrétiens orientaux leur appartenance à l'Eglise Universelle, ce qui pouvait les conforter dans leur foi et leur apporter un certain soutien. Néanmoins, en voulant à tout prix faire ressembler ces orientaux dont l'environnement, les relations avec une majorité peu favorable étaient contraignants, à de parfaits occidentaux dans le rituel, l'obéissance et la liturgie fut une erreur, comme le reconnaît le Pr Joseph Yacoub (1) : « L'image négative que l'Occident arabo-musulman entretient du christianisme trouve son origine dans les stratégies des missionnaires qui, impatients d'évangéliser, ont véhiculé un discours culturel imprégné d'une valeur étrangère...ils les ont aliénés, contribuant ainsi à la fracture musulmano-chrétienne ». Très au fait de cette situation, les Patriarches catholiques avaient organisé un symposium au Liban, en août 1991, et avaient diffusé ce communiqué : « Nous nous sommes réunis en un temps décisif pour nos Eglises, notre région, le monde. Nous vivons dans cet Orient depuis la plus haute antiquité. Il fait partie de notre identité profonde. Nous faisons partie à notre tour de son identité et de son être. Notre présence en Orient est une présence de mission et de témoignage ». Ces deux textes sont révélateurs d'un malaise peut être parce que les chrétiens orientaux nous ont tant apporté, nous avons essayé de le voir, que nous voudrions les transformer en seconds nous-mêmes. Mais un chrétien oriental est oriental ; il est plus en mesure qu'un occidental de comprendre la psychologie d'un autre oriental non chrétien. Nous n'avons pas de solution toute faite ; eux la cherchent depuis des siècles.

Pourtant, de part et d'autre, des mouvements positifs ont lieu. Les exemples ne manquent pas de personnalités musulmanes diverses qui prônent une convivance islamo-chrétienne. Hassan de Jordanie, déjà cité affirme : « L'infériorité numérique des Chrétiens dans le monde arabe moderne est compensé par une présence sociale, économique, culturelle, et dans certains cas politique, très positive ». Dans une tribune libre du quotidien beyrouthin « l'Orient-Le Jour » du 24 février 2000 monsieur Bassam Tourba, diplomate de carrière et qui fut Directeur Général de la Fondation Hariri à Paris, n'hésite pas à écrire : « Si le Liban est ce dialogue permanent entre Islam et Christianisme, les pères jésuites, en sont les précurseurs... L'un d'entre eux, le Père Louis Grand cite en arabe ce verset du Coran : « Tu constateras que les hommes les plus proches des croyants par l'amitié sont ceux qui disent : Oui, nous sommes chrétiens ». Je suis fier de déclarer que les pères jésuites ont façonné mon éducation. Cette gratification, je la dois à mes parents qui l'ont permise. Je leur rends grâce comme j'espère que mon fils me rendra grâce de celle qu'il a acquise auprès d'eux ».

Cette attitude d'ouverture est également prônée au Maghreb dans les cercles libéraux ; ainsi l'universitaire tunisien Mohamed Talbi, dans l'émission du 21 décembre 1997 sur Antenne 2 consacrée à l'Islam, s'écriait : « La dignité des ulémas ne va pas toujours de pair avec leur compétence... Le statut de la dhimmitude n'est qu'un phénomène purement historique ; c'est un statut de la honte ; le verset coranique invoqué doit être contextualisé, relu dans l'éclairage du monde moderne et des droits de l'homme... Attenter à l'honneur de l'homme, c'est attenter à l'honneur de Dieu, qui l'a créé en partie à son image ». Ces propos encourageants portant sur l'égalité de tous les citoyens, pourtant garantie par toutes les constitutions des pays arabes, sont encore exceptionnels. Ils existent cependant.

Les épreuves auront ainsi contribué à rapprocher les Chrétiens entre eux. Déjà, dans les domaines socio-éducatif et socio-caritatif, les chrétiens orientaux sont appréciés des populations non chrétiennes dans le besoin. En ce qui concerne les célébrations des fêtes chrétiennes, les dates sont différentes entre orthodoxes et catholiques pour Pâques et Noël. Cette année, le Patriarche melkite Grégoire III Laham a décidé de faire dorénavant coïncider la célébration de la fête de Pâques à la date retenue par les orthodoxes. Les tribunaux ecclésiastiques qui ont juridiction en ce qui concerne le statut personnel (mariage, séparation des biens, héritage), voient la composition de leurs membres transritualisée afin d'harmoniser et d'unifier les lois (par exemple, en Syrie, l'héritage chez le orthodoxes, consiste à donner deux parts aux fils et une part seulement aux filles, comme le préconise la loi musulmane, alors que les melkites ne font pas de différence). Quant aux mariages mixtes entre catholiques, orthodoxes, diaphysites ou monophysites, ils sont maintenant acceptés, et c'est la confession du mari qui déterminera l'église où se fera le mariage et où les enfants seront baptisés. Ce qui constitue, pour les jeunes couples, puisqu'il n'y a pas de mariage civil, une simplification de papiers à établir. Le dialogue islamo-chrétien ne pourra se faire pleinement que si le dialogue christiano-chrétien est réussi.

On se rend donc compte de la complexité des situations dans lesquelles se trouvent les chrétiens d'Orient. Ils doivent représenter pour l'Occident, l'exemple classique de la défense de leurs droits les plus élémentaires. Leur culture est devenue la nôtre. Notre liberté doit devenir la leur.

## Éléments de la bibliographie

### I – ouvrages

- |   |  |  |
|---|--|--|
| A BOU MOKH<br>François                  | <u>Les confessions d'un Arabe Catholique</u>                     | Paris, Bayard,<br>1999                   |
| ANDRAE<br>Tor                           | <u>Les origines de l'Islam et le Christianisme</u>               | Paris, Adrien<br>Maisonneuve,<br>1955    |
| AWAD ABU SAHLIEH<br>Sami                | <u>Non musulmans en pays d'Islam</u>                             | Fribourg (Suisse), 1979                  |
| BARBULESCO Luc                          | <u>Les Chrétiens égyptiens aujourd'hui</u>                       | Le Caire, CEDEJ, 1985                    |
| BENTA LAL<br>Prince Hassan              | <u>Islam et Christianisme</u>                                    | Paris, Brepols, 1997                     |
| CHABRY<br>Laurent et Anne               | <u>Politique et Minorités au Moyen Orient</u>                    | Paris, Maisonneuve et Larose,<br>1984    |
| COLLECTIF                               | <u>Christianismes orientaux</u>                                  | Paris, Cerf, CNRS, 1992                  |
| CORBON Jean                             | <u>L'Eglise des Arabes</u>                                       | Paris, Cerf, 1978                        |
| COURBAGE Youssef<br>et FARGUES Philippe | <u>Chrétiens et juifs dans l'islam arabe turc</u>                | Paris, Payot, 1997                       |
| CURZON Robert                           | <u>Visits to Monasteries in the Levant,</u>                      | Londres, A Baker, 1955                   |
| DUCELLIER Alain                         | <u>Le miroir de l'Islam :<br/>Imams et chrétiens d'Orient</u>    | Paris, Julliard, 1971                    |
| DUPARC Pierre                           | <u>Instructions aux Ambassadeurs en Turquie,<br/>(1536-1792)</u> | Paris, CNRS, 1969                        |
| FATTAL Antoine                          | <u>statut légal aux non-musulmans en<br/>Pays d'Islam</u>        | Faculté de Droit de Paris, 1947          |
| FIEY Père Jean                          | <u>Assyrie chrétienne (3 tomes)</u>                              | Beyrouth, Imprimerie<br>Catholique, 1965 |
| HEYBERGER Bernard                       | <u>Les Chrétiens au Proche-Orient<br/>au temps des réformes</u>  | Ecole Française de Rome,<br>1994         |

HEYBERGER Bernard	<u>Les Chrétiens dans le Monde Arabe</u>	Paris, Autrement, dir. 2003
HOURANI Albert	<u>Minorities in the Arab World</u>	Oxford University Press, 1947
KHAWAM René	<u>L'univers culturel des Chrétiens d'Orient</u>	Paris, Cerf, 1987
LANDRON Béatrice	<u>Chrétiens et Musulmans en Irak</u>	Paris, Cerf, 1994
LE COZ Raymond	<u>Histoire de l'Eglise d'Orient</u>	Paris, Cerf, 1995
LORIEUX Claude	<u>Chrétiens d'Orient en terre d'Islam</u>	Paris, Perrin, 2001
MARAVAL Pierre	<u>Récits des premiers pèlerins chrétiens au Proche-Orient</u>	Paris, Cerf, 1996
NAAMAN Abdallah	<u>Histoire des Orientaux de France du I<sup>er</sup> au XX<sup>e</sup> siècle</u>	Paris, Ellipses, 2002
NASRALLAH Mg Joseph	<u>Histoire du Mouvement littéraire de l'Eglise Melkite</u>	Louvain la Neuve, (Belgique), Peters, 1980
PACINI André dir	<u>Communautés chrétiennes dans le monde musulman arabe</u>	Beyrouth, P.O.C. Sainte-Anne, 1997
RABBATH Edmond	<u>L'Orient chrétien à la veille de l'Islam</u>	Beyrouth, (Liban) Université Libanaise, 1980
RANCE Didier	<u>Chrétiens du Moyen Orient</u>	Aide à l'Eglise en Détresse, B P 1, Mareil-Marly, 1990
RONDOT Pierre	<u>Les Chrétiens d'Orient</u>	Paris, Peyronnet, 1955
RONDOT Pierre et HALLAQ Boutros etc...	<u>Les Chrétiens du Monde Arabe</u>	Paris, Maisonneuve et Larose, Paris, 1989 (colloque)
SANTI Paul	<u>Messes consulaires des rites consulaires</u>	Beyrouth, 1968
TAJADOD Nahal	<u>Les porteurs de lumière</u>	Paris, Plon, 1993
VALOGNES Jean Pierre	<u>Vie et mort des Chrétiens d'Orient</u>	Paris, Fayard, 1994
VERWILGHEN Pr Michel	<u>Statut Juridique des Musulmans en Belgique</u>	Louvain la Neuve (Belgique), Université, 1990

VOGUE Melchior de	<u>Syrie Centrale : architecture civile et religieuse</u>	Paris, 1865-1877
YACOUB Joseph	<u>La Question assyro-chaldéenne (4 tomes)</u>	Lyon, Université de Lyon II, 1984
YACOUB Joseph	<u>Babylonie chrétienne</u>	Paris, Desclée de Brouwer, 1996
YEOR Bat	<u>Les Chrétiens d'Orient entre jihad et dhimmitude</u>	Paris, Cerf, 1991
YOUSIF Ephrem	<u>Les philosophes et traducteurs syriaques</u>	Paris, l'Harmattan, 1997
YOUSIF Ephrem	<u>Les Chroniqueurs syriaques</u>	Paris, l'Harmattan, 2002
YOUSIF Ephrem	<u>La Floraison des philosophes syriaques</u>	Paris, l'Harmattan, 2003
ZANANIRI Gaston	<u>l'Eglise et l'Islam</u>	Paris, Spes, 1966
ZIBAWI Mahmoud	<u>L'icône, sens et histoire</u>	Paris, Desclée de Brouwer, 1992

## II – périodiques

ISHOW Habib	<u>Rapports entre Chrétiens et Musulmans Au Moyen Orient</u>	Paris, Revue des 2 Mondes, n° 12, décembre 1998
LOCHON Christian	<u>Les Chrétiens de Syrie</u>	Paris, Bulletin de l'œuvre d'Orient 1990-1991, n° 672 à 676

LOCHON Christian	<u>Les Etats du Machreq</u>	Paris, Panoramiques, Arlea, 1992
LOCHON Christian	<u>Ils seront des chaldéens de France</u>	Paris, Cahiers de la Pastorale des Migrants, 43, 2° trim.1992
LOCHON Christian	<u>Les Chrétiens iraniens</u>	Lettre de l'œuvre d'Orient, N° 9, octobre 1993
LOCHON Christian	<u>Les minorités chrétiennes en Terre Sainte</u>	Paris, « Pour l'Unité », juillet 1994
RONDOT Pierre	<u>Le destin des chrétiens d'Orient</u>	Paris, Politique Etrangère N° 1 février 1946
SAMIR Khalil	<u>Rôle des Chrétiens dans les Renaissances Arabes</u>	Beyrouth, Université Saint Joseph, Annales de Philosophie, 1985
LOCHON Christian	<u>Les minorités chrétiennes en Terre Sainte</u>	Paris, « Pour l'Unité », juillet 1994
RONDOT Pierre	<u>Le destin des chrétiens d'Orient</u>	Paris, Politique Etrangère N° 1 février 1946

\*\*\*\*\*

v